6eme annee No 94 — MONTREAL, MERCREDI, 18 JUIN 1884 — Le numero: 1 cent

ABONNEMENT

Un an - - - - - - - - $4.00
Six mois - - - - - - 2.00
Trois mois - - - - - 1.00

Invariablement payable d'avance.

Les abonnement partent du 1er et du 15 de chaque mois.

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

ADMINISTRATION ET REDACTION

De 8 heures du matin à 6 heures du soir,

31, 33 et 35 RUE SAINT GABRIEL

Toutes communications doivent être adressées à

H. BEAUGRAND,

Directeur de LA PATRIE,

MONTREAL, P. Q.

EDITION QUOTIDIENNE — Nos 31, 33, 33½, 35 RUE SAINT-GABRIEL — H. BEAUGRAND, DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE — Nos 31, 33, 33½, 35 RUE SAINT-GABRIEL — EDITION QUOTIDIENNE

TARIF DES ANNONCES:

La ligne, première insertion........$0.10
" *chaque insertion subséquente* 0.05
" *trois fois par semaine*..... 0.06
" *deux* " " 0.07
" *une* " " 0.08

Les annonces à long terme seront traitées de gre à gre selon la nature et la durée de ces annonces.

SCANDALE ROBERTSON

Discours prononcé par l'hon. M. Mercier

(Suite et fin.)

Voici maintenant ce que dit cette deuxième section de l'"Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer Québec-Central," mentionnée dans le statut que je viens de citer:

"2o. En construisant la dite ligne, la dite compagnie sera tenue de la continuer jusqu'au terminus actuel du dit chemin de fer de Lévis et Kennebec, *dans la paroisse de Notre Dame de Lévis, jusque dans le quartier Notre-Dame*, dans la dite ville de Lévis, et d'y ériger une station; de là, *traversant le quartier Lauzon, dans la ville de Lévis et les villages Bienville et Lauzon pour arriver à l'eau profonde dans le dit Lauzon.*"

La compagnie était donc tenue de remplir toutes ces conditions pour avoir droit à un subside pour cette partie de son chemin.

Les a-t-elles remplies ces conditions? Pas du tout. Au lieu de construire, ainsi que l'exige le statut, une ligne partant du terminus du quartier Notre-Dame de Lévis, puis traversant Bienville et Lauzon pour arriver dans le quartier Lauzon à l'eau profonde, elle construit un bout de chemin qui part de la jonction avec l'Intercolonial à St Henri, à plus de 3 milles du terminus du quartier Notre Dame et aboutit, pas à l'eau profonde dans le quartier Lauzon, mais à l'embranchement St-Charles de l'Intercolonial, en arrière de Bienville et en plein milieu des champs.

Il est donc évident, indiscutable que la compagnie du Québec Central n'a remplie aucune des conditions strictement et positivement exigées par la loi pour avoir droit au subside qui lui a été payé et il est pareillement évident et indiscutable que ces $30,960 lui ont été payées en violation flagrante de la loi.

Que le gouvernement se soit rendu coupable de cet acte de dilapidation, il n'y a pas beaucoup à s'en étonner, car c'est le même gouvernement qui a fait cadeau de $30,000 à Forget & Cie., des $3,000 remboursées à M. Sénécal. Ce qui est étonnant, ce qui est inexplicable et surtout inexcusable, c'est le fait grave, j'allais dire criminel, de la part de l'auditeur de la province, je ne dirai, pas de ne pas avoir empêché, mais d'avoir approuvé cet acte. Pour empêcher cette maladministration comme c'était son devoir de le faire, l'auditeur n'avait qu'à refuser d'apposer sa signature et de certifier ce paiement. Il ne l'a pas fait. Mais, alors, pourquoi un auditeur? pourquoi, surtout, les pouvoirs extraordinaires que la chambre a pris le soin de lui confier pour le soustraire à l'influence néfaste des ministres, s'il se prête quand même à tous les caprices et à tous les mauvais desseins d'un gouvernement prévaricateur? Cet homme-là a gravement manqué à son devoir le plus sacré, il a odieusement trompé la confiance que nous avions placée en lui et il mérite d'être puni.

Et quant au trésorier de la province, que devient la déclaration qu'il a faite de son siége en présence des faits que je viens d'établir? On se rappelle que pour répondre à l'accusation portée contre la compagnie du Québec Central de s'être fait payer par le gouvernement, à compte de son subside, plus qu'elle n'avait droit de recevoir, le 15 avril, il s'est levé de son siége dans cette chambre et a fait la déclaration suivante, qu'il a fait publier dans les journaux et que je prends dans le *Journal de Québec*.

"Avant de passer aux ordres du jour, M. l'Orateur, je me leve pour soulever une question de privilége au sujet des déclarations faites, l'autre jour, par l'hon. député de Québec-Centre, et comportant que la compagnie de chemin de fer de Québec-Central aurait reçu une plus forte somme à compte de son subside, que celle qu'elle avait le droit de recevoir en vertu de la loi. En réponse à cette accusation, je produis des états montrant d'une manière positive que la *compagnie du chemin de fer de Québec-Central, n'a pas reçu un centin de plus qu'elle n'aurait dû recevoir en vertu des lois de la province.* Ces états sont suffisants pour convaincre tout homme équitable de la fausseté de cette accusation...........

"J'ai fait préparer un état, signé par l'assistant secrétaire et l'auditeur de la province et pris dans les *Comptes publics*, faisant voir le montant que la compagnie de chemin de fer le Québec-Central et la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebec avaient droit de recevoir respectivement, *et les montants qui leur ont été payés à compte de la longueur du chemin de fer qu'elles ont construit.*

"Je désire que toute l'affaire soit examinée: et plus elle le sera, le mieux ce sera, et l'on trouvera que *tout ce que j'ai dit est vrai* et que les articles en question, publiés dans l'*Electeur*, sont faux et ne méritent pas d'être crus."

Eh bien j'ai examiné l'affaire et j'ai constaté que l'hon. trésorier avait sciemment délibérément trompé la chambre en faisant cette déclaration. L'état qu'il a donné comme représentant exactement, à la date du 16 avril et pour les deux compagnies en question, "les montants qui leur ont été payés à compte de la longueur du chemin de fer qu'elles ont construit," portait ce montant à $691,259.79, c'est à dire $473,750 79 pour le Québec Central et $217,500 pour le Lévis et Kennebec. Eh bien, le 15 avril, lorsque l'hon. trésorier a fait cette déclaration, la compagnie—car il en est le président et l'âme—avait reçu du gouvernement, à compte de ses subsides, non pas $691,259.79, comme il l'affirmait, mais $722,210.79, c'est à dire $30,960 de trop et de plus qu'il ne disait. Je défie de contredire l'exactitude de ce que j'affirme. La compagnie dont il est le président et, je crois, le principal intéressé, a reçu et touché en violation de la loi $30,960 auxquelles cette compagnie n'avait aucun droit, et la preuve que cela est bien vrai, c'est qu'il s'est bien donné garde, dans sa fallacieuse déclaration du 15 avril, d'aborder ce point fatal pour lui.

Maintenant, en présence de ces gaspillage des deniers publics en faveur d'une compagnie dans laquelle il est grandement intéressé, de quelle grâce l'hon. trésorier vient-il nous parler d'économie et de sage administration? Lui qui a encore la main pleine des deniers du peuple illégalement versés dans la caisse d'une compagnie de chemin de fer, de quelle grâce vient-il nous prêcher l'abnégation et l'esprit de sacrifice dans l'intérêt du peuple? De quel droit est-il venu nous demander de faire des réductions mêmes dans des dépenses réellement utiles." Il nous a proposé, et il a déclaré qu'il est bien déterminé à le faire, de jeter encore sur le pavé quelques employés publics. N'aurait il pas été plus humain, plus équitable et plus honnête de sa part, avant d'en venir à cette extrémité, de commencer par faire dégorger à la compagnie les $30,960 qu'elle a subtilisées à la caisse publique?

Nous saurons désormais à quoi nous en tenir sur la valeur de ces protestations de dévouement au peuple, d'économie et de sage administration que l'hon. trésorier ne manque jamais de faire entendre lorsqu'il nous parle finance. S'il faut en juger par les faits que je viens de rapporter et de constater, il est comme bien d'autres, hommes à prendre sa chance lorsqu'il la trouve.

Maintenant, quel est pour la province le résultat de cette violation de la loi, de ce détournement des fonds publics dont le gouvernement Mousseau s'est rendu coupable, probablement pour capter la bonne volonté de l'honorable député de Sherbrooke?

Ce résultat? Il est bien facile de l'indiquer: C'est la perte, par la province, de cette somme de $30 960 empochée par la compagnie du Québec Central, dont l'honorable Trésorier est le président. Je suis renseigné, d'une manière digne de foi et par des personnes compétentes que cette compagnie est à peu près en déconfiture et quelle est incapabable de continuer les travaux qui lui restent à faire. Il paraîtrait qu'elle a perdu $1,500,000 par la mauvaise honnêteté d'une banque de Londres. Elle aurait mis ces obligations entre les mains de courtiers pour le marché anglais; mais le banquier, au lieu de les négocier, les aurait données en garantie collatérale puis aurait fait faillite avant de donner une seule guinée à la compagnie, qui n'a rien retiré, mais n'en est pas moins obligée de payer l'intérêt sur ces obligations et de les racheter à leur échéance.

Dans tous les cas, que ce renseignement soit exact ou non, il est indubitable que la position financière de la compagnie du Québec Central est des plus embarrassées, à tel point que ces $30,960 qu'elle a arrachés au gouvernement, elle en avait absolument besoin pour payer les gages et les salaires de ses employés, qui étaient arriérés d'une couple de mois. Enfin, elle n'avait pas même, l'hiver dernier, les moyens de faire déblayer la partie de son chemin comprise entre Saint Henri et Lévis, où les trains n'ont pas circulé pendant une bonne partie de l'hiver.

Telle est la position financière de cette compagnie à laquelle le gouvernement a jeté en pâture une somme de $30,960, sous prétexte de lui payer un accompte de subside. Nous pourrions peut-être nous faire rembourser si la compagnie pouvait continuer ses travaux de construction. Mais comment voulez-vous qu'elle continue ses travaux lors qu'elle n'a pas même les moyens de payer les employés de l'exploitation? Elle a fait quelques travaux de terrassements, ou plutôt des commencements de travaux au delà de Saint Joseph; mais le fait que ces travaux sont arrêtés semble prouver assez clairement qu'elle n'a pas les moyens de les continuer et de gagner le subside sur lequel la province pourrait peut être se faire rembourser.

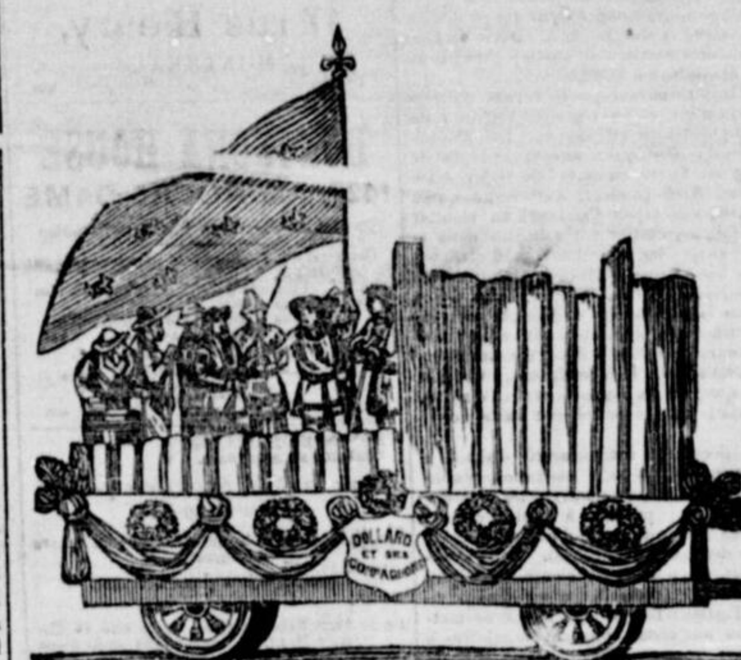

CHARS ALLEGORIQUES—Dollard et ses compagnons.

Tout bien examiné, il est clair que ces $30,960 sont perdues et qu'il faut les porter aux profits et pertes avec les $30,000 de Forget et Cie. L'honorable Trésorier, l'année dernière, paraissait fort scandalisé de cette affaire des $30,000. Eh bien, il a une pareille affaire sur les bras; le montant est à peu près le même et il n'y a que la forme qui diffère. Va-t-il, à propos de ces $30,960 indûment payées à la compagnie du Québec Central, faire preuve de cette vertueuse indignation que paraissait lui inspirer l'année dernière l'affaire Forget? Lui, qui se prétend le plus fidèle gardien du trésor public, va-t-il prendre les procédures nécessaires pour recouvrer cette somme de $30,960 illégalement et indument payée à la compagnie de chemin de fer dont il est le président. L'avenir nous le dira. En attendant, il lui sied assurément très mal d'affecter des airs d'indignation à propos des actes de maladministration commis par ses prédécesseurs. M. Senécal n'a jamais fait pire que la compagnie du Québec Central.

Mon devoir est d'inviter la chambre à protester contre ce paiement illégal dont trois ministres actuels sont responsables, et dont les trois autres ont accepté la responsabilité, en ne faisant pas rembourser cette somme, aussitôt qu'ils eurent connaissance de ce payement.

Les honorables MM. Lynch et Blanchet étaient ministres le 4 décembre 1883, et l'hon. M. Robertson, était, comme il est encore, président de la compagnie. En voilà trois qui ne peuvent échapper, n'est ce pas? Quant aux trois autres, ils sont devenus solidaires de la faute collective de leurs trois collègues, du moment qu'ils ont connu cette transaction, en n'adoptant aucune mesure pour faire rentrer dans le trésor cette somme d'argent payée illégalement et sans droit.

PATRONS

M. N. Larivée est le seul agent canadien pour le "Bazar Gloves fitting pattern," qui possède la coupe la plus garantie. Les dames de la ville et de la campagne qui désireraient s'abonner, recevront sur envoi d'un dollar par année, les modes de tous les mois, sur lesquelles seront marquées le prix de tous les patrons qu'ils pourraient demander. Depuis le 1er avril dernier, 375 abonnées ont inscrits leurs noms, parmi lesquelles un bon nombre peuvent fournir les meilleurs certificats.

Toute personne désirant avoir un circulaire avant de s'abonner, pourra le recevoir immédiatement en s'adressant à N. Larivée, 2203 Notre-Dame ouest, 3ième porte de la rue Lamontagne.

A QUEBEC.

Dernièrement les chirurgiens de l'institut International, pour le traitement des maladies pulmonaires et de la gorge, etc, de Montréal et de Toronto, ont ete visités par plus de 2,700 médecins et malades qui ont fait usage du Spiromètre du Dr M. Souvielle, pour la guérison du Catarrhe nasal, de la Surdité Catarrhale, de la bronchite, de l'Asthme, des maladies de la gorge et des poumons. Les personnes qui ne peuvent visiter les bureaux, peuvent être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-aide-chirurgien de l'armée française, 13 Philips Square, Montréal. 173 sont chargés des bureaux. Les médecins et les malades sont invités à faire l'essai du Spiromètre aux bureaux gratuitement.

Chronique-Montreal

Enquêtes—La cour d'enquête est fermée jusqu'au 1er septembre.

Diphthérie—Il y a eu six cas fatals de diphthérie, la semaine dernière. Toutes les victimes étaient des enfants.

Service—On se prépare à établir une voie du chemin de fer urbain à Hochelaga.

Amélioration—La municipalité de la Côte St Antoine est heureuse de posséder un nouveau trottoir dont elle avait grandement besoin.

Un avantage—M. Fred Lapointe, marchand de meubles, No. 555 rue Ste Catherine offre actuellement en vente des ameublements de chambre à coucher en noyer noir de $40 à $150. *Sideboards* en noyer noir avec une grande glace pour $25. Ameublements de chambre à coucher, en frêne depuis $16.50 jusqu'à $50, ainsi qu'une grande quantité d'autres meubles à très bas prix. 1 juil.

Arrangement satisfaisant—Nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs que M. S Gareau, le marchand de meubles bien connu dont l'établissement situé au No 610 rue Ste Catherine [près de la rue Amherst] vient de faire des arrangements très satisfaisants avec ses créanciers, ce qui lui permettra de vendre les meubles qu'il a actuellement en main à une réduction de près de 50 par 100; M. Gareau change de magasin le 1er mai, et il faut que tout ce qu'il a aujourd'hui en magasin soit vendu à cette date. Que l'on profite de cette réduction. 1jul

Notre fête nationale—Notre fête nationale approche et il y en a encore beaucoup qui n'ont pas acheté leur habillement, rendez-vous chez G A Lamontagne. L'assortiment est encore complet. Vu que c'est la dernière semaine j'ai réduit mes tweeds de 20 p. 100 afin d'en avoir le moins possible après la St-Jean-Baptiste, veuillez donner votre ordre de suite chez G A Lamontagne 633 rue Ste Catherine, vis à vis la Banque d'Epargne, coin Jacques-Cartier. jno

HISTOIRE des CANADIENS-FRANÇAIS—Nous avons l'honneur d'annoncer le progrès continu du livre de M. Sulte. Nous profitons de l'occasion pour annoncer que le sixième volume paraîtra dans quelques jours Ce volume renfermera des portraits (reproduits pour la première fois à grands frais) d'hommes choisis parmi ceux qui ont le plus illustré le Canada. Avec ce volume commence histoire de l'âge héroïque du Canada, véritable drame historique le plus saisissant qui ait jamais été écrit en français sur ce continent.

WILSON & CIE,
89 Rue Saint-Jacques.

DANS L'AFFAIRE DE

H. PAGÉ & CIE, commerçants de St Denis, Faillis.

Le soussigné recevra des soumissions jusqu'au vingt-et-un Juin courant pour l'achat de l'actif des faillis consistant en marchandises sèches estimées à $6,798.97
Chaussures 758.99
Epiceries 930 26
Ferronneries 1,233.31
Faïence 274.18
$9,990.66

Les soumissionnaires devront spécifier les termes de payement et les garanties offertes, et le soussigné ne sera pas tenu d'accepter la plus haute ni aucune soumission.

M. E. BERNIER,
Fidéi Commissaire.

St Hyacinthe, 13 juin 1884.

DANS L'AFFAIRE DE

JAS. A. YOUNG & CIE, fabricants de chaussures,

Faillis.

Un second et dernier dividence a été préparé dans cette affaire et sera payable JEUDI le 19ème jour de Juin courant, au bureau du soussigné, au No 7 rue Lemoine.

F. C. A. McINDOE,
Pour les fidéi-commissaires.

Montréal, 18 juin 1884 ce2

ACHETEZ

L'Huile Astrale de Pratt

DE

A. J. WILEY & Cie,

425 RUE NOTRE-DAME.

Procession St Jean-Baptiste.

Les belles plumes font les beaux oiseaux, et qu'y a-t-il de plus joli qu'une plume d'autruche bien frisée sur le chapeau d'une dame.

L'endroit où l'on peut les faire restaurer est le magasin des teinturiers "Gold Medalist." Aussi nettoyage d'Insignes, Bannières, Echarpes, Franges d'or, Gants de chevreau. Apportez-nous les à temps afin d'éviter la foule.

BRITISH AMERICAN DYEING Co,

Bureaux: 2435 RUE NOTRE-DAME OUEST
221 RUE McGILL:
603 RUE STE-CATHERINE.

GRAND CHOIX

DE

Tapisseries Peintures

CHEZ

Jos. GIROUX,

820 rue Ste Catherine.

Travaux de Peinture, Blanchissage, Posage de Tapisserie

exécutées avec soin par des ouvriers expérimentés, à bon marché. 1 jui

V. CASSAN,

Dessinateur et graveur sur bois,

a transporté son atelier au

175 RUE CRAIG

Vis-à-vis la rue St Gabriel, au bureau du "Feuilleton Illustré."

11 juin. dm

BROSSES POUR NETTOYER LES MAISONS.

Brosses pour les Plafonds et les Peintures, Balais en crin et Epoussetoirs. Epoussetoirs en plumes et à Moustiquanche.

MANUFACTURE de BROSSES en DETAIL

72 et 74 RUE BLEURY.

W. H. ULLEY.

20 nov cos

COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL.

Montréal 17 Juin 1884.

STOCKS.	Pair des actions.	Dividende des derniers six mois.	Acheteurs par $100	Vendeurs par 100
Bank of Montreal....	$200	5 p. c	19?	...
Ontario Bank........	100	....	101	103
Banque du Peuple....	50	2 p. c.	50	57½
Molson's Bank	50	3 p. c	109½	112
Bank of Toronto.....	100	3½ p. c	170	179½
Banque Jacq.-Cartier.	25	3½ p. c		....
Merchants' Bank....	100	3½ p. c.	106½	107½
Exchange Bank.....	100		....	....
Quebec Bank........	100	3 p. c	....	110
Banque Nationale....	50	3 p. c.	....	61
Eastern Towns'ps	50	3½ p. c.	100	....
Union Bank	100	3½ p. c		....
Can. B'k of Commerce	50	2 p. c.	116½	117½
Banque Ville-Marie	100	4 p. c.	....	....
Federal Bank	100	3 p. c.	113	113½
Banque Hochelaga..	....	....	....	....
Intercolonial Coal Co.	100	....	....	35
Montreal Telegr'h Co.	....	4 p. c.	111½	111½
Rich. & Ont. Nav. Co	100	3 p. c.	5?	56
City Passenger R'y Co.	50	7 p. c.	122	123
City Gas Co'y.......	40	5 p. c	17½	174
Royal Canad'n Ins. Co	100	5 p. c		...
Mon'l Loan & Mort Co	50	5 p. c	....	...
Mon'l Build's Assoc'n	....	....	....	...
Hudon Cotton Co	....	....	....	...
Canada Cotton Co....	....	....	....	59
Dundas Cotton Co....	....	....	....	...
Montreal Cotton Co..	....	....	....	...
Canada Shipping Co.	....	....	....	100
Canada Paper Co	....	....	....	115
Bell Telephone Co...	....	....	....	....
Can. Cent. Bonds....	....	....	....	103
Canadian Pacific RR	....	....	42½	41
Mon. Har. 6 p.c. Bonds	....	....	....	...

RAPPORT DE LA HALLE-AUX-BLES.

Montréal, 17 Juin 1884.

Supérieure extra	$5 41	à	$5 50
Extra superfine	5 00	—	5 15
De Goût....................	4 60	—	4 70
Extra du Printemps........	4 35	—	4 45
Superfine	3 40	—	3 60
Forte de Boulangers Canada	5 00	—	25
do de Américain..	5 25	—	5 60
Fine	3 25	—	3 35
Moyenne....................	3 00	—	3 10
Recoupes	2 80	—	3 00
Farine en sacs d'Ontario	2 25	—	2 35
Farine en sacs de la Cité (livrée).	2 80	—	2 80

BLE DU CANADA—Blé rouge d'hiver nominal. No 2, blanc, $1.13 à 1.14; No 3, blanc $0.00 à 0.00; No 2 du printemps, $1.13 à 1.15.
ORGE—Nominal, 0.55 à 60.
AVOINE.—38c à 40 cts
POIS—85c à $0.90
BLE-D'INDE—De 00 à 65c.

PROVISIONS

Lard du Canada, mess	$19.75	à 20.50
Lard de l'Ouest, mess..	21.00	à 21.50
Bœuf mess...........	00 00	à 00 00
Lard, mess mince......	00.00	à 00.00
Cochon mort par 100 lbs	8.25	à 8.50
Jambons de la ville....	00.13½	à 00.14
" extra......	00.15	à 00.16
Saindoux de l'ouest....	00.11½	à 00.11½
do Canadien....	00.10½	à 00.11
Lard fumé............	00.13	à 00 15
Fromage.............	00.11½	à 0. 12½
Œufs frais...........	00.14½	à 00.15

BEURRES.

Creamery	25½	à 27
" moyen...............	00	à 00
Des Townships.............	18	à 22
Morrisburg	17	à 21
De l'Ouest................	17	à 18
Brockville	13	à 2

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL

FARINE.

Farine de blé, par 100 lbs..........	2 80	à	3 10
Farine d'avoine..................	2 50		2 60
Farine de blé-d'Inde...............	1 80	à	0 00
Sarrasin.........................	2 50	à	3 00

GRAINS.

Blé, par minot...................	0 00	à	0 00
Pois do	1 00	à	1 10
Orge do	0 60	à	0 60
Avoine par poche..................	1 10	à	1 20
Sarrasin par do	1 25	à	1 50
Mil do	0 00	à	0 05
Lin do	0 00	à	0 00
Blé-d'Inde, minot................	0 00	à	60

VOLAILLES.

Dindes (vieux) le couple..........	2 00	à	4 00
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00
Oies au couple....................	2 00	à	3 00
Canards au couple.................	0 70	à	0 85
Poules do	0 60	à	0 70
Poulets do	0 50	à	0 75

LEGUMES.

Patates, au sac	0 70	à	0 80
Navets jaunes par bri.............	0 00	à	0 00
Oignons par doz...................	0 00	à	0 00
Betteraves do...................	0 00	à	0 00
Choux par doz.....................	0 00	à	1 20
Oignons par minot.................	0 00	à	1 00
Carottes par minot	0		1 00

LAITERIE.

Beurre frais à la livre..........	0 25	à	0 30
Beurre salé do	0 18	à	0 23
Fromage do	0 00	à	0 00
Œufs frais par douzaine	0 15	à	0 17
Œufs en caisse...................	0 00	à	0 00

VIANDES.

Bœuf, à la livre [steak].........	0 15	à	0 18
Do à la soupe...................	0 07	à	0 10
Bœuf salé........................	0 00	à	0 09
Jambon à la livre................	0 00	à	0 10
Lard, do	0 10	à	0 12
Mouton, do	0 10	à	0 12
Agneau, au quartier	0 00	à	2 00
Veau à la livre..................	0 12	à	0 15
Lard frais, par 100 lbs..........	8 75	à	9 00
Bœuf par 100 livres..............	0 00	à	0 00
Saindoux à la livre..............	0 12	à	0 15

Foin et Paille

Foin pressé, la tonne............	10 50	à	12 00
Foin par 100 bottes, 1re qualité...	6 00	à	8 50
" " 2e " ...	5 00	à	6 00
Paille, 1re qualité	3 00	à	5 00
Paille, 2me qualité..............	2 00	à	0 00

DUHAMEL, RAINVILLE & MARCEAU

AVOCATS,

No 96 RUE ST JACQUES,

Vis-à-vis la Banque du Peuple.

JOSEPH DUHAMEL, C. R.,
HENRI B. RAINVILLE, B.C.L.
F. R. MARCEAU, L.L.B.

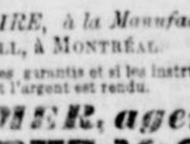

A PARTIR DE DIMANCHE, 25 mai, le vapeur MONTARVILLE laissera le quai Jacques-Cartier tous les dimanches à 1½ heure précises pour Boucherville, Varennes et Verchères. ino

A VENDRE

Quelques volumes des DEBATS SUR LA CONFEDERATION, à $3 le volume,

— AUSSI —

Les STATUTS REFONDUS DU CANADA depuis 1856, à bas prix

S'adresser au bureau de LA PATRIE.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

PRESCRIPTION DU Dr NELSON

LE REMEDE INFAILLIBLE contre les Rhumes. La dose est donnée avec soin, pour enfants de tout âge.

PRIX 25 Cents.

Enregistrée à Ottawa.

LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal.

Si vous désirez polir vos argenteries sans trouble et en peu de temps employez le "Silver Polish," préparé seulement par Laviolette & Nelson, pharmaciens, No 1605 rue Notre-Dame. Prix, 35 cts la bouteille d'une chopine.

GOUDRON DE NORVÈGE

De la Pharmacie de Lyon.

Cette Liqueur est plus efficace que le Goudron ordinaire contre les Bronchites et maladies de la Vessie.

50 cents le flacon.

LAVIOLETTE & NELSON,
Agents pour le Canada.

BEURRERIE ET FROMAGERIE

LIVRES DE COMPTES à l'usage des fabricants de beurre et de fromage.

Format 8 sur 17 pouces, tête imprimée, 100 pages, $1.00; 150 pages, $1.50; 200 pages, $1.00. Envoi franco par la poste.

J. B. ROLLAND & FILS,
Libraires-Editeurs,
12 et 14 rue St Vincent, Montréal.

Demandez le "Traité sur la fabrication du Beurre et du Fromage," par Pourian.—Prix, franco, $1.15.

Manufacture de Ciment Hydraulique

D'HOCHELAGA.

COIN DES RUES SHERBROOKE ET PAPINEAU

Bureau: 25 RUE ST GABRIEL.

Propriétaires { CHARLES ALMAUDARY, Ingénieur Civil. L. N. DEMERS, avocat.

Agent, GEO. CHAPMAN.

Les contracteurs, architectes, etc., pourront avoir de ce ciment en tout temps en s'adressant au bureau principal. Ce ciment peut être employé pour la construction des canaux, planchers (concrete floors) trottoirs etc.

Ce ciment traité suivant la direction indiquée sur chaque quart portera la même quantité de sable que le ciment de Portland. Nous avons les certificats de plusieurs ingénieurs éminents, architectes et contracteurs de Montréal: après avoir été essayé il a été déclaré supérieur à tous les ciments Canadiens.

Cette Cie fournit le ciment pour la construction des Bassins du Canal Lachine sous la direction des contracteurs bien connus MM. Rogers & Farrell: elle fournit aussi le ciment pour les planchers (concrete floors) de la maison d'entrepôt du gouvernement, Montréal, sous la direction de M. Nelson, architecte éminent et MM. Cousineau, Valiquet et Léger, entrepreneurs distingués de Montréal.

Chaque quart porte notre étiquette.

BEAUX-ARTS ET PEINTURES.

Mon installation dans mon nouvel établissement étant au complet, j'invite le public à venir visiter ma galerie artistique qui est des mieux garnie en

Peintures, Gravures sur Acier,
Sur Bois et sur Pierre
Lithographies et
Chromos Lithographiques

Mon assortiment de

MIROIRS

ne laisse rien à désirer. Tout ouvrage sortant de mes ateliers est garanti, n'employant que des matériaux choisis et des ouvriers habiles.

Tout ordre exécuté avec soin et promptitude et à des prix extrêmement réduits.

J. LECLERC,

Importateur et manufacturier de Cadres,

317 RUE SAINT-JACQUES

Ci-devant rue St-Bonaventure.

2 juin no

Argent a preter

A 6 p.c sur propriétés foncières.

PAPINEAU, DURAND & MARIN, N.P

No 32 RUE ST-JACQUES.

30 avril.

Venant d'être publié

LE TARIF DES DOUANES et de l'ACCISE pour 1884,

Contenant une liste des ports d'entrepôts ainsi que des tables de conversion indiquant la valeur des monnaies en louis sterling, francs, etc. En vente dans les librairies. Belle Edition de poche. Prix 25 cts. Escompte libéral accordé au commerce.

MORTON, PHILLIPS & BULMER,

Libraires, imprimeurs et fabricants de sceaux en relief,

1755 RUE NOTRE-DAME.

PROVINCE DE QUEBEC { Cour Supérieure
District d'Ottawa.
No 459.

Dame Mathilda Marotte, de la paroisse de St André Avelin, dans le district d'Ottawa, épouse de Elie Sabourin, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse.

vs

Le dit Elie Sabourin, cultivateur, de la dite paroisse de St André Avelin, di. district, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le cinquième jour de juin courant (1884.)

ROCHON & CHAMPAGNE,
Avocats de la Demanderesse.

Aylmer, 5 Juin 1884. 101

DOMINION BARB WIRE CO.

(LIMITED)

Compagnie de Fil Barbelé (limité)

Seuls fabricants au Canada du

Fil d'Acier Barbelé (4 points) de "Lyman," pour clotures,

LE PLUS FORT,
LE PLUS LÉGER,
LE MIEUX GALVANISÉ. } FAIT au CANADA.

Conséquemment le moins cher.

Pointes à 4, 5, 6 et 7 pouces de distance.

Demandes des échantillons et des circulaires au No 44 rue des Enfants trouvés, Montréal, ou au No 36 Front street East, Toronto.

Chaque fil porte notre marque de commerce aucune autre n'est véritable.

SOUMISSIONS

POUR

Combustible

Bureau du Shérif,
Montréal, 7 Juin 1884. }

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, le vingt et un juin courant, pour les quantités suivantes de combustibles destiné au Palais de Justice et à la prison:

375 tonnes de charbon à engin et de la meilleure qualité, dégagé de toutes matières étrangères. Elles seront pesées à la balance publique.

220 tonnes de charbon *Pymouth red ash* anthracite, meilleure qualité, dégagé de toutes matières étrangères. Elles seront pesées à la balance publique.

135 cordes de bois de chauffage, érable et merisier, en proportion égale, sain et coupé de l'année dernière, sans bûches ni rondins, et d'une longueur de trois pieds, mesure française, de la pointe à la coupe.

60 cordes d'épinette de la même qualité et de la même longueur.

Ces différentes quantités de charbon et de bois devront être livrées du 1er au 15 de juillet prochain, comme suit, savoir.:

200 tonnes de *Pymouth red ash* anthracite et 25 tonnes de charbon à engin, 75 cordes de bois de chauffage, érable et merisier, et 30 cordes d'épinette au Palais de Justice, le charbon devant être placé dans la cave et le bois de chauffage cordé dans un hangar et dans la cour. Le reste du charbon à engin, savoir: 350 tonnes et 2? cordes d'épinette à la prison, le charbon devant être placé dans la remise au charbon, et le bois cordé dans la cour. Et 20 tonnes de *Pymouth red ash* anthracite, et 5 cordes d'épinette transportées à la prison des femmes, le tout aux frais de l'entrepreneur.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

P. J. O. CHAUVEAU,
Shérif.

SOUMISSIONS

POUR

Approvisionnement de la Prison

Bureau du Shérif,
Montréal, le 7 Juin 1884. }

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'à samedi midi, le vingt-et-un de Juin courant, pour l'approvisionnement suivant, à l'usage de la prison de Montréal, pendant un an à partir du 1er Juin prochain:

Du bon bœuf sain avec les os.
Bœuf de la même qualité sans les os
Du lard salé.
La meilleure qualité de pain bis.

Le tout devant être livré à la prison, en quantités telles que requises de temps en temps.

On ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.

QUATRE PREMIERS PRIX

ONT ETÉ DÉCERNÉS A

La Montreal Brewing Co

Exposition de Philadelphie 1876;
Exposition de la Puissance 1880;
Exposition Provinciale à Montréal 1881;
Exposition Provinciale à Montréal 1882.

Les BIERES et PORTERS sont servis en barils ou en bouteilles.
INDIA PALE ALE, PALE ALE, MILD ALE,
PORTER IRLANDAIS "DOUBLE STOUT,"
PORTER IRLANDAIS "STOUT."

BUREAUX et BRASSERIE:

Nos 10 a 20 rue Jacques-Cartier,

MONTREAL.

CHANGEMENT IMPORTANT

Le soussigné vient de transporter son établissement dans le spacieux magasin situé au

No 103 rue Saint-Joseph

A l'enseigne de la GROSSE ETOILE.

Ce nouveau magasin a été ouvert avec un assortiment très choisis de

Tweeds et Etoffes des plus nouveaux.

Le DEPARTEMENT des

HARDES FAITES

est très complet et comprend un des plus beaux choix que l'on puisse trouver à Montréal.

Le DEPARTEMENT DES COMMANDES est sous la direction de tailleurs expérimentés.

V. GIROUARD,

Marchand-Tailleur.

Vous aurez le bonheur chez vous

SI VOUS FAITES USAGE DU

"BRODIE'S SELF RAISING FLOUR."

En vente chez tous les épiciers.

SIROP CALMANT du Dr F. J. DEMERS,

POUR LES ENFANTS,

est un véritable bienfait. Il guérit la Diarrhée et la Dyssenterie en quelques heures: Il arrête instantanément les vomissements et les coliques; Il procure un sommeil parfaitement calme sans agitation aucune. Dans la Dentition douloureuse ou lente il est d'une efficacité étonnante pour faciliter et activer la pousse des dents. Ce sirop d'un goût agréable, loin d'être nuisible à la santé des enfants, est un puissant tonique de leur constitution.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, à 25 cts la bouteille.

En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame, No 1615 rue Notre-Dame, Montréal.

REMARQUE:—Ne confondez pas le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers pour les enfants avec le Sirop de Gomme de sapin Composé aussi du Dr F. J. Demers, qui guérit de toutes espèces de rhumes ou toux en quarante huit heures.

FERMIERS,

Si vous voulez économiser de l'argent achetez

Vos Faucheuses,
vos Moissonneuses,
vos Rateleuses,

Ou tout autre INSTRUMENT ARATOIRE, à la Manufacture d'Outils Aratoires, 81 RUE McGILL, à MONTRÉAL.

C'est le seul établissement qui vendent des articles garantis et si les instruments achetés ne sont point tels que représentés on peut les renvoyer et l'argent est rendu.

R. J. LATIMER, agent.

81 RUE McGILL,

Marchand général d'instruments aratoires de tout genre.

AUX CULTIVATEURS

MATHEW MOODY & FILS,

Fabricants d'INSTRUMENTS ARATOIRS, à Terrebonne, P.Q.

Fabrique pour la présente saison des *SARCLEURS, FAUCHEUSES, FAUCHEUSES et MOISSONNEUSES COMBINEES, MOISSONNEUSES "SAWYER"* simples No 3, le célèbre *RATEAU "ITHICA"* auquel est adapté un levier breveté par nous, des *SEMOIRS, MOULINS A BATTRE de GRAY*, simples et doubles, et toutes sortes d'autres instruments aratoires.

Bureaux à Montréal: No 12 rue des Enfants Trouvés.

Ecrivez pour avoir le catalogue.

PREVOST & PARADIS

MARCHANDS DE CHARBON

13 COTE ST. LAMBERT

MONTREAL.

Elevateurs à vapeur et enclos à Charbon

BASSIN ST. GABRIEL, No. 2.

PREMIÈRE EDITION

LA PATRIE

MONTREAL, 18 JUIN 1884

AVIS.

Les lecteurs de LA PATRIE qui quittent temporairement la ville pour passer l'été a la campagne peuvent recevoir le journal par la poste en s'abonnant directement dans nos bureaux a raison de 35c par mois pour les Etats-Unis et le Canada.

Notre supplément

Afin de pouvoir consacrer plus de travail et d'espace aux comptes-rendus de la Saint-Jean-Baptiste, nous ne publierons pas cette semaine et la semaine prochaine de supplément musical et littéraire. Avis à nos lecteurs.

Courrier.

Le conseil fédéral suisse a adopté un nouveau tarif de douanes.

Les dépêches seront transmises par le câble Bennett-Mackay, vers la fin de juillet.

Les ouvriers italiens qui travaillent sur le chemin de fer Central Ontario, se sont mis en grève hier.

On annonce la mort de M. Jean Etienne Landry, M. D. et professeur à l'Université Laval, à Québec.

La mise en nomination pour l'élection d'un député au parlement fédéral pour le comté de Mégantic aura lieu le 3 juillet et la votation le 19.

L'honorable M. Chapleau partira la semaine prochaine pour la Colombie Anglaise. Il se rendra à Victoria pour faire une enquête au sujet de l'immigration chinoise.

Suivant une dépêche de Paris il n'y a rien de fondé dans les mauvaises nouvelles que publie chaque jour la presse américaine au sujet des travaux du canal de Panama.

On écrit de Merv qu'un Turcoman a cherché à frapper de son épée, pendant qu'on le conduisait en prison, le général russe Komaroff. Ce Turcoman a été tué par son propre père.

Le *Figaro* prétend que M. Ferry, président du conseil, a affirmé à M. Mancini que l'intégrité du Maroc serait respectée et que la France n'interviendra que pour arrêter les incursions dont souffrent les tribus de l'oasis de Figuig.

La direction du théâtre de la Porte St Martin à Paris a chargé M. Richepin de la traduction en français de "Roméo et Juliette." Mme Sarah Bernhardt jouera le rôle de Roméo et Mlle Hading celui de Juliette.

La chambre hollandaise se propose de demander un crédit de 1,500,000 florins pour augmenter les forces navales à Atcheen et Sumatra, afin d'agir avec vigueur contre les tribus indépendantes et en vue des secours à porter à l'équipage du steamer *Nisero*.

La réception faite aux délégués Boërs à Berlin, a causé un certain malaise à Londres. L'empereur Guillaume et le prince de Bismarck ont été on ne peut plus gracieux pour eux. Les honneurs militaires leur ont été rendus.

On mande de New-York que des délégations de la *country democracy*, de Tammany et d'Irving Hall sont parties ce matin pour Saratoga, où elles assisteront à la convention démocratique de l'Etat, qui s'ouvre demain.

La nouvelle que les habitants de Korosko se sont enfuis par crainte de voir El Mahdi s'approcher de la ville a répandu l'alarme parmi les habitants de la Haute-Egypte. On dit que le gouvernement anglais va expédier des troupes nombreuses pour apaiser ces craintes.

On mande de Richmond, Etats Unis, que trois tentatives d'empoisonnement sur des pensionnaires de l'asile des aliénés à Williamsburg, ont eu lieu depuis 10 jours. Du pain empoisonné a été jeté dans un endroit où les pensionnaires ont l'habitude de se promener. Une enquête se poursuit.

La *République française* déclare que la France ne consentira pas à une réduction de l'intérêt sur la dette égyptienne. Le *Journal des Débats* dit qu'aucune concession politique faite par l'Angleterre n'engagera la France à renoncer à son droit de faire respecter un contrat passé avec la garantie morale des puissances.

Les troubles à propos des élections continuent en Belgique. Hier soir, il y a eu beaucoup de tumulte devant la maison d'un sénateur à Hal. Les gendarmes ont dû disperser la populace. Actuellement les catholiques ont en Chambre une majorité de 34 voix.

Une dépêche de Winnipeg annonce que MM. Royal et Charbonneau, l'honorable juge Dubuc, M. Bernier, maire de Saint Boniface, M. Trudel, rédacteur du *Manitoba* et vingt délégués de la Société Saint Jean Baptiste de Manitoba, se sont mis en route pour Montréal.

Le *Temps* de Paris dit que son correspondant à Aden, lui a écrit que les Anglais ont occupé le village des Sheiks Osman, près d'Aden et qu'ils y ont faits de grands travaux de fortification. Ils construisent aussi un arsenal et cette île devra servir de base à leurs opérations sur les côtes de la mer Rouge.

FAUTES A CORRIGER

UNE CHAQUE JOUR

Anglicisme de la plus belle eau, venu du mot anglais *evidence*. On dit souvent : "Un tel vient de donner son *évidence*" pour son *témoignage*. L'avocat dit aussi : "Mon *évidence* est positive," pour "mes *preuves* sont positives."

Encore "L'Etendard."

L'Etendard d'hier publiait la communication suivante :

Montréal, 14 juin 1884.

M. le directeur de l'*Etendard*,

On me signale un incident qui se serait produit, ces jours derniers, au sujet des idées de M. Beaugrand à propos de l'exclusion de la Saint Jean-Baptiste des membres non catholiques, appartenant à la presse de Montréal.

Je ne sais si les faits auxquels vous faites allusion sont ceux qui m'ont été communiqués, ni comment ils sont parvenus à votre connaissance. Toujours est il que ce n'est pas moi qui vous les ai racontés.

Mais au cas où vous auriez voulu parler d'une conversation que j'ai eu avec M. T. Crevier, au coin des rues Craig et Saint Laurent, vers le commencement de mai dernier, je dois à la vérité de déclarer que M. Crevier m'a répété avoir entendu, de la bouche de M. Beaugrand, qu'il incitait à travailler pour le succès de la Saint Jean-Baptiste, dans le comité de la presse, les paroles suivantes : "*Vous avez dans la Saint Jean-Baptiste une constitution qui vous oblige à être catholiques romains ; moi, avec ces blagues là, je ne puis en être.*"

C'est certainement le sens des paroles qui m'ont été dictées par M. Crevier comme venant de M. Beaugrand. Je dois ajouter que M. Crevier m'a paru tellement scandalisé de ces paroles que je me suis permis de lui demander pour quelle raison lui, bon patriote et bon catholique, ne dénonçait pas publiquement la chose.

"*Qu'étant de la même politique de M. Beaugrand, il ne pouvait le faire et que d'ailleurs, en le dénonçant, ça pourrait nuire à son commerce.*"

J'espère que M. Crevier se rappellera maintenant cette conversation entre nous deux, et qu'il ne m'obligera pas de revenir à la charge avec une affirmation plus forte.

Votre humble serviteur,
MARCELLIN NOEL
Manufacturier de meubles, Ancien président de la Société de Protection.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Marcellin Noël qui, me dit-on, passe pour le plus joli garçon du faubourg de Québec ; mais encore, ne faut-il pas que sa beauté donne à son témoignage une valeur qui ne s'y trouve pas.

M. Noël affirme que M. Crevier *lui aurait dit* que *je lui aurais dit :*

"Vous avez dans la St Jean-Baptiste une constitution qui vous oblige à être catholique romain, moi, avec ces blagues là je ne puis en être."

On m'avait d'abord accusé d'avoir dit dans la rue à M. Crevier, en parlant de la St Jean-Baptiste :

Si vous n'aviez pas cette sacrée religion que vous fourrez partout je marcherais ; mais impossible avec vos idées de religion.

On voit comme les deux versions s'accordent.

L'*Etendard* m'accusait l'autre jour d'avoir dit : *sacrée religion* : aujourd'hui ce n'est plus ça, c'est l'histoire à M. Marcellin Noël. Demain cela sera autre chose, au gré des instincts venimeux de M. Trudel.

M. Crevier, dans la lettre qu'il m'adresse dit catégoriquement :

S'il a été parlé de religion rien de blessant et d'injurieux n'a été dit par vous à ce sujet.

Et voilà !

Est-ce que la preuve est concluante? Maintenant j'en finis avec toute cette histoire.

On se sert d'une conversation particulière, on la tronque et l'on y ajoute à son gré et l'on me dit : vous insultez la religion.

Mes confrères et moi, à *La Patrie*, nous sommes en butte aux accusations d'une clique qui ne recule devant rien.

Le premier ivrogne venu entre les hoquets d'une ivresse sanctifiante, peut, s'il est journaliste de l'école de l'*Etendard*, fouiller dans nos vies privées et mentir sur notre compte en s'abritant derrière une fausse apparence de religion.

Le premier paillard qui tient une plume que l'énervement de l'orgie fait trembler dans ses doigts, peut impunément essayer de salir la réputation d'hommes honorables, s'il mêle à son accusation, une teinte de cafarderie.

Les journalistes malheureux en affaires comme en ménage qui sont la risée du public, peuvent inventer les calomnies les plus idiotes sur le compte d'un libéral, si ces calomnies sont assaisonnées d'une bonne petite excommunication mineure ou majeure.

Voilà l'état des choses à Montréal et à Québec depuis que l'*Etendard* et la *Vérité* ont été fondés comme les organes attitrés des hypocrites fielleux et des cretins désappointés.

Il est humiliant d'avoir affaire à ces gens-là ; mais aux grands maux les grands remèdes et si M. Trudel veut continuer sur ce ton là, il n'a qu'à se bien tenir.

S'il faut prendre des pincettes nous en prendrons et s'il faut les faire rougir au feu avant de s'en servir, nous les ferons rougir, cela pourra servir de caustique.

Quant à moi, personnellement, je m'occupe assez peu de cette engeance, mais ce sera faire acte de bon citoyen que de démasquer ces tartufes.

Nous verrons des révélations !

Puisque M. Trudel veut avoir absolument des émotions (comme il le dit) il en aura.

H. BEAUGRAND.

Enquête Charlebois-Mousseau

Le fameuse enquête relative à ce scandale s'est ouverte hier devant la commission royale composée de MM. Joly, Robidoux, Desjardins, Asselin et Nantel,—M. Desjardins agissant comme président et M. Chs Delagrave de Québec comme greffier.

Pour quelqu'un qui n'aurait passé là, même qu'une demi heure, il est facile de voir qu'il existe une intention bien arrêtée chez les trois conservateurs qui font partie de la commission, d'empêcher à tout prix que le jour se fasse sur cette triste affaire.

M. Mercier demande que les témoins soient appelés. On commence par faire des objections, mais enfin le président donne ordre d'appeler M. Charlebois. Remarquons bien ce fait.

Me. B. Globenski demande à comparaître pour M. Charlebois, M. Mercier s'y oppose parce que M Charlebois n'est pas une des parties intéressées. On discute et l'on vote avec le résultat suivant : deux voix pour, deux voix contre, et le président vote naturellement pour.

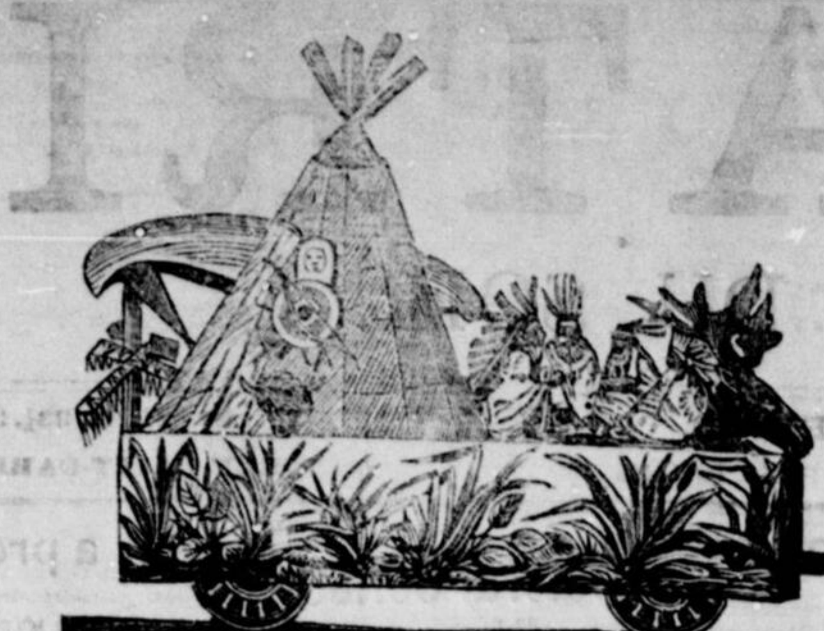

LES CHARS ALLEGORIQUES—Les Aborigènes

Alors M. Mercier demande que les accusés soient appelés. Me. Globenski s'oppose à cela, au nom de M. Charlebois. Et, comme les membres de cette commission royale nommés pour cette enquête semblent avoir décidés de ne pas faire d'enquête du tout, M. Nantel appuie chaleureusement Me Globenski.

On vote de nouveau. Encore deux voix pour, et encore deux voix contre. Et le président qui venait de faire appeler M. Charlebois, vote pour qu'il ne comparaisse pas.

Quelle farce !

On refuse de faire entendre les témoins ; mais au moins ne refusera-t on pas le témoignage de M. Mercier ? C'est une erreur.

Il faut compléter la comédie.

M. Mercier demande à être entendu immédiatement, afin que la commission puisse s'assurer de certains documents importants ; et pour prouver l'urgence, il déclare être informé par des personnes dignes de foi, que certains de ces documents sont déjà tombés entre les mains de l'accusé, qui les aurait payés jusqu'à $3,000.

On s'oppose à cette demande, on sait pour qu'elle raison, mais sous le prétexte que M. Mercier ne peut être entendu en l'absence des accusés.

On vote encore, et le résultat est le même que celui des votes précédents.

Ainsi on ne veut pas entendre M. Mercier sans que M. Charlebois soit là ; et, quand M. Mercier demande qu'on fasse venir M. Charlebois, la commission prétend n'avoir aucun pouvoir pour cela !

On voit qu'il est difficile de trouver plus de mauvaise volonté, plus de parti pris chez trois hommes comme MM. Desjardins, Asselin et Nantel, qui ont été chargés par leur pays d'une mission aussi importante.

Dans l'après-midi, un huissier est chargé de signifier un subpœna *duces tecum* à M. Jean de Beaufort, lui enjoignant de produire les documents suivants :

"1o Télégramme de J G H Bergeron, daté Québec, 14 décembre 1882 et adressé à Jean de Beaufort, Montréal, demandant de lui envoyer $50.

2o Télégramme de l'honorable M. Chapleau, d'Ottawa, 15 novembre 1883, demandant à M. de Beaufort de venir le rencontrer au Windsor et de lui apporter les papiers dans l'affaire de Charlebois.

3o Lettre de M. Bergeron, datée Québec, 29 décembre 1882, disant qu'il a vu l'honorable M. Mousseau, que tout est correct et demandant $100.

4o Lettre de M. Alph. Charlebois datée Québec 12 juillet 1883 informant M. de Beaufort que $300 ont été payées à M. Bergeron sur l'ordre d'une personne qu'il désigne sous le nom de "Notre premier ami."

5o Lettre de l'honorable M Mousseau datée Québec 12 avril 1883 et adressée à M. de Beaufort accusant réception de billets et comptes acquittés par M. de Beaufort.

6o Lettre de l'honorable M. Mousseau à M. de Beaufort datée Québec, 25 octobre 1883 reconnaissant devoir à M. de Beaufort une balance pour déboursés faits par lui durant l'élection de Jacques-Cartier.

7o Tous autres documents, lettres et messages se rapportant à cette affaire, ainsi que tous comptes et billets acquittés par M. de Beaufort pour le profit de l'honorable M. Mousseau depuis le 1er décembre 1882, en rapport avec cette transaction Charlebois."

M. Mathieu, avocat de M. deBeaufort fait objection, à ce que ce subpoena soit rapportable *instanter*. Il trouve la mesure trop rigoureuse envers son client. M. Nantel se lève alors et ne va pas jusqu'à demander tout à fait que l'on donne à M. de Beaufort le temps de disposer des documents qui lui restent entre les mains, mais c'est tout juste.

Seulement, la ficelle était trop grosse cette fois, et ses deux confrères n'ont pas osé le suivre sur ce terrain.

De sorte que le subpœna est sorti. Se rendra-t-il à destination ?

Nos opinions sont partagées, comme disait le Joseph Prudhomme d'Henri Monnier.

PAR-CI PAR-LA

La première édition de *La Patrie Illustrée* est presque épuisée et nous en avons commandé une deuxième édition. La vente se montera sans aucun doute à 50,000 exemplaires.

***

A part l'honorable M. Joly, qui est en ville à titre membre de la commission royale, nous saluons aussi avec plaisir la présence parmi nous de M. F. X. Lemieux, l'éloquent et vaillant député de Lévis.

***

C'est avec la plus vive satisfaction que nous reproduisons les lignes suivantes que nous trouvons dans l'*Evénement* de Paris :

"Le jeune Renaud, dont nous avons annoncé dernièrement l'arrestation à Paris, vient d'être acquitté. Notre compatriote a été victime d'un Prussien qu'il a eu le malheur de rencontrer. Cette bonne nouvelle a été communiquée par M. L. N. Carrier, de Lévis, qui est actuellement à Paris."

***

Nous apprenons que quelques marchands de journaux vendent "La Patrie Illustrée" à 15 sous le numéro.

C'est cinq sous en trop. Le prix du journal est de dix sous et on peut se le procurer pour ce prix-là de tous nos agents.

***

Il arrivera peut-être un jour où la majorité de la nationalité canadienne, qui est protestante, organisera quelque grande fête nationale, avec congrès, etc.

Si cette majorité protestante excluait de cette célébration tous les catholiques du pays, nos saints marchands de religion trouveraient-ils cela de leur goût ?

Ne seraient-ils pas les premiers à crier ?

Quant à nous, nous protesterions aussi ; mais avec cette différence que nous serions logiques.

***

Le comité du banquet de la Saint-Jean-Baptiste nous adresse la communication suivante :

"Comme un très grand nombre d'orateurs ont été appelés à porter la parole au banquet de la Saint-Jean Baptiste, il est désirable que les orateurs n'occupent pas plus de 15 minutes chacun. De longs discours rendraient impossible l'exécution du programme qui est très long. Avis à qui de droit.

***

Nous accusons réception d'un nouveau journal publié à la Malbaie, et intitulé : *L'Echo des Laurentides*. Ce journal édité par M. Simon Cimon, est rédigé par un comité de collaborateurs. Les journaux rédigés par ces rédacteurs-là ne font pas généralement de vieux os ; nous souhaitons que le nouveau confrère fasse exception à la règle ordinaire.

Le nouveau journal est-il conservateur ? Parbleu, le proverbe ne dit-il pas *bleu comme la poule* à Cimon ?

***

On lisait dans la *Minerve* d'hier :

Les chefs actuels de la république française veulent absolument rompre avec les traditions chrétiennes léguées, non seulement par la monarchie, mais par la deuxième république et même par les fondateurs de la troisième.

Cela ne s'accorde guère avec la dépêche suivante qui court en ce moment la presse, et à laquelle l'organe conservateur s'est bien donné garde d'offrir l'hospitalité :

Depuis les élections en Belgique, la France a fait de nouvelles ouvertures au Vatican pour la nomination des cardinaux. M. J. Ferry, président du conseil, est disposé à rendre au clergé ses privilèges et à concéder aux séminaristes l'exemption du service militaire.

C'est beau la vérité !

***

Sublime comme toujours le grand niais !

Il nous diffame ; son propre témoin vient le démentir. Il revient à la charge avec un compère, et il nous demande en loyauté de publier dans nos colonnes ses nouveaux mensonges et ses nouvelles calomnies.

Si le grand niais se croit obligé *en loyauté* de reproduire les jolies petites surprises que nous lui ménageons pour bientôt, nous n'y aurons pas d'objection, mais nous ne ferons pas appel à ses sentiments d'honnêteté pour cela.

Ce serait du reste donner des coups de couteau dans l'eau.

***

On lit dans la *Minerve* :

L'*Etendard* dit que la *Patrie* aura à rendre compte devant les tribunaux des accusations lancées par ce journal contre le caractère privé de l'honorable M. Trudel. S'il faut une leçon pour empêcher les journaux de mêler injustement les affaires privées aux discussions qui se font dans les gazettes, nous nous en réjouirons sincèrement. Il est des bornes que les journaux ne doivent pas franchir.

Comment trouvez vous cela !

Voici la *Minerve*, un journal qui en moins d'un an a été forcé de faire des excuses à M. Poirier ; a été condamné par les tribunaux à payer $500 de dommages-intérêts pour avoir calomnié M. Lareau, et qui a sur les bras plusieurs actions en diffamation de caractère, qui dit "qu'il est de certaines bornes que les journaux ne doivent pas franchir."

S'il est dans le pays, un journal qui ait fait plus de personnalités qui ait débité plus de calomnies que la *Minerve*, nous aimerions bien à le connaître.

Ce serait une trouvaille.

***

Ce qu'on voit sous le capuchon d'un cagot.

Dans sa fameuse lettre, le *Marcellin Noël dit* que M. Crevier lui a *dit* que M. Beaugrand lui a *dit ceci :*

"*Vous avez, dans la St Jean-Baptiste, une constitution qui vous oblige à être catholiques romains ;* MOI AVEC CES BLAGUES-LA, JE NE PUIS EN ÊTRE."

M. T Crevier nie cela carrément, mais qu'il ne fait rien ; pour le grand cagot c'est acquis.

Mais là n'est pas le plus fort. Voici les commentaires du saint homme. Il parle ironiquement :

Appeler la religion catholique romaine "*ces blagues là*," ce n'est pas insulter la religion !

Hein ! est-ce un peu tiré par les cheveux ?

Si donc quelqu'un trouve que (en considérant même comme admise l'expression du Marcelin) c'est une *blague* de mêler inutilement la religion à une question de chemin de fer, par exemple,— cela équivaudra à dire que c'est la religion elle même qui est une *blague !*

N'est-ce pas que c'est joli ce qui se trouve sous le capuchon d'un cagot ?

La St-Jean-Baptiste.

COMITÉ DE LA PRESSE

A une assemblée des journalistes canadiens-français, tenue hier, le 17 juin courant, aux salles du comité d'organisation des fêtes de la Saint Jean-Baptiste, il a été résolu de nommer un comité de la presse, lequel sera chargé de voir à la réception des confrères journalistes étrangers qui sont invités à venir prendre part aux fêtes du cinquantenaire de l'Association St Jean-Baptiste.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

M. H Beaugrand, président ;
M. J A N Provencher, vice-président ;
M. P Ph Charette, secrétaire.
Comité exécutif—MM A Gélinas, Ed Dansereau, D Derome, H Berthelot.

Il est résolu que les journalistes de Montréal remercient sincèrement le comité des finances de l'Association Saint Jean-Baptiste, qui a bien voulu voter une somme suffisante pour la confection d'insignes qui distingueront les membres de la presse aux divers amusements, etc, pendant les fêtes de la Saint Jean Baptiste.

Il est aussi résolu que les journalistes seuls auront droit à cet insigne.

Des remerciements ont votés à M. Lidore Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, qui a bien voulu mettre à la disposition de la presse deux salles, avec usage du téléphone et du télégraphe pendant les fêtes de la Saint Jean Baptiste.

MM. le président et le vice-président sont autorisés à retenir les services du secrétaire permanent qui devra se tenir constamment à l'hôtel Richelieu, et donner aux journalistes étrangers tous les renseignements qu'ils pourront requérir.

Et le comité ajourne à samedi, à 4 hrs p. m., à l'hôtel Richelieu.

P. PH. CHARETTE, Secrétaire.

A une assemblée des ouvriers travaillant ..., tenue le 15 courant, au No 120 rue Saint-Laurent, sous la présidence de M. Geo Roy, les messieurs suivants ont été élus officiers de cette section, qui devra marcher avec la paroisse St Jacques dans les rangs de la procession, le 25 juin :

Président, Alfred DeBlois.
Trésorier, Edouard Marcil.
Secrétaire, Théodore Charpentier.
1er com.-ordonnateur, Michel Lajoie.
2me com.-ordonnateur, Guillaume Breton.

P. S.—A une assemblée précédente, M. Fabien Drapeau, de la société Drapeau et Sévigny, a été choisi unanimement pour occuper la place d'honneur dans le char industriel comme représentant la section du fer.

Nous apprenons, qu'un grand nombre de nos compatriotes ne se proposent pas de marcher dans la procession, parce qu'ils ne pourraient pas ainsi jouir du spectacle grandiose qu'elle offrira.

Nous avons déjà donné des explications là-dessus, et nous les répèterons aujourd'hui.

Ceux qui prendront part à la procession la verront dans toute sa longueur, aussi bien et peut être mieux que les simples spectateurs. Et voici comment :

Après avoir tourné l'angle de la rue St Laurent, la procession se dirigera par la rue Ste Catherine vers le chemin Papineau. Arrivée à cette rue, la procession se repliera sur elle-même, et reviendra sur ses pas par la rue Ste Catherine ; de sorte que pendant qu'une partie de la procession se dirigera par l'un des côtés de la rue Ste Catherine vers la rue Papineau, l'autre partie, retournera par l'autre côté de la rue Ste Catherine, vers la rue St Laurent.

Nous espérons être bien compris, et que tous les Canadiens-français se feront un devoir de suivre la procession, sans que pour cela ils soient privés du grand spectacle qu'elle présentera.

On sera heureux d'apprendre que l'Union St Joseph a décidé, à sa dernière assemblée, de prendre part à la procession Saint-Jean Baptiste. Cette belle société se placera dans les rangs de la section du Sacré-Cœur.

Nous sommes autorisé à déclarer que l'Association Saint Jean-Baptiste a appris cette bonne nouvelle avec la joie la plus vive. La présence dans les rangs de la grande procession Saint Jean-Baptiste de la doyenne de nos sociétés de bienfaisance canadiennes-françaises, et nous pourrions ajouter sans crainte de froisser personne, la plus belle et la plus nombreuse, ne fera que rehausser l'éclat de nos fêtes. Espérons que tous les membres se feront un devoir de se ranger sous la glorieuse bannière de leur patron.

La société St Jean-Baptiste de Montréal sera, sans doute, heureuse d'apprendre que les citoyens du comté de l'Assomption, voulant, eux aussi, faire acte de patriotisme ont choisi douze délégués parmi leurs hommes les plus marquants, pour les représenter à la grande fête nationale. Ces messieurs sont : l'hon Ls Archambault, MM. Hilaire Hurteau, M. P, Joseph Marion, M P, Os. Archambault, maire du village, L. Rivet, secrétaire, B. Rocher, registrateur, Ed. Duhamel, N. P, E Archambault N P, E Galarneau, bourgeois. Os Chaput, agriculteur, J E B Normandeau, capitaine de milice, F Viger, bourgeois.

Son Honneur M. le juge Dubuc, juge de la cour du banc de la reine à Manitoba, a accepté l'invitation d'assister à la procession de la Saint Jean-Baptiste. M. le juge Dubuc est parti lundi de Winnipeg pour Montréal.

Le corps de musique de Berthier en haut n'est pas encore engagé. Le secrétaire, M. J G Gouin, recevra des offres pour les services de la fanfare qui vient d'acheter des uniformes neufs.

Treize corps de musique étrangers prendront rang dans la section Saint-Jacques.

Un corps de musique de 23 instruments accompagnera la société Saint Jean-Baptiste de Lawrence, Me.

M. Hubert, décédé hier, était un des dix vétérans qui ont assisté au premier banquet de la St Jean-Baptiste, en 1834.

Ce défi

On se souvient qu'il y a environ un mois, un défi a été porté par un fabricant nommé J. M. Fortier, qui soutenait que pendant un espace de six mois, il avait payé plus de droits sur plus de marchandises qu'aucun de ses confrères, et que pour mieux affirmer son défi, il avait déposé $2,000 entre les mains des propriétaires du *Star*, pour être distribués aux institutions de charité de cette ville, dans le cas où il ne pourrait soutenir ses prétentions.

On se souvient également que ce défi a été relevé et accepté par S. Davis & Cie. Cette acceptation était accompagnée par un dépôt semblable de $2,000.

Fortier trouvant que les termes d'acceptation n'étaient pas réguliers, l'affaire resta quelque temps en suspens. Les propriétaires du *Star* ayant accepté le dépôt de l'argent, furent sommés de régler cette affaire. Après plusieurs conversations avec Fortier, sans espoir d'arriver à un résultat satisfaisant, Fortier entra un jour dans le bureau du *Star* avec Davis et déclara en plein bureau que si Davis retirait son acceptation, que lui, Fortier, considérait comme conditionnelle seulement, pour lui substituer une acceptation sans conditions, on pourrait procéder à l'enquête sans délai.

Davis accepta sans conditions. Croyant alors que tous les obstacles avaient disparu, on pria le notaire de préparer l'acte nécessaire.

Ce document fut présenté d'abord à Davis, qui signa sans hésitation, s'obligeant lui-même de renommer les arbitres. Quand il fut présenté à Fortier, celui-ci s'opposa à la nomination d'un juge dans le cas de désaccord des arbitres. Cette objection fut acceptée et la clause fut rayée. Mais, malgré toutes les concessions possibles, Fortier refusa de signer si on ne mettait pas une clause obligeant les arbitres à s'occuper de chose n'ayant aucun rapport avec le défi. L'affaire en est là et restera là jusqu'à ce que M. Fortier remplisse la promesse qu'il a faite de signer l'acte.

Nous avons fait ce rapport pour répondre aux demandes qui nous ont été faites à propos de ces défis.

GRAHAM & Co.

Chronique-Montreal

Chapeaux et chaussures vendus aux prix du gros chez R. B. Champagne et Cie, 691 rue Ste Catherine.
—jno.

Mortalité—Quatre-vingt-deux inhumations ont eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges, dans le cours de la semaine dernière.

Verdict—L'enquête faite au sujet de la mort subite de Mme Philomène Allaire, enregistrée lundi dernier, s'est terminée hier, par un verdict de "mort par apoplexie."

Banques—L'assemblée annuelle des actionnaires des banques Jacques-Cartier et Ville-Marie, aura lieu cet après midi.

Demandez la Salsepareille d'Ayer et ne vous laissez pas persuader d'en prendre une autre. Vendue par tous les droguistes.
692

Chemins—Le comité des chemins fait actuellement macadamiser la rue Windsor, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Courses—Les courses à la Pointe Saint Charles, ont attiré, hier, une affluence considérable.

—Des rhumes, des douleurs dans la poitrine et toutes les maladies des poumons sont guéris par le Baume d'Allen. Voir l'annonce.

—Une grande assemblée de tous les peintres de la ville et de la banlieue aura lieu jeudi le 19 juin courant au No 1651 rue Notre-Dame, en face du restaurant F La rie, à 8 heures, pour compléter l'organisation.

Par ordre,
CH LAVIGNE, Secrétaire.
b94

Examens—Les examens pour admission à l'école militaire de Kingston sont commencés hier en cette ville et se poursuivront jusqu'à demain.

Pour effacer les rides et adoucir la peau.—L'usage régulier de l'eau de Floride de Murray et Lanman, comme eau de toilette efface les rides, adoucit la peau et empêche la tendance naturelle de l'épiderme à former des rides.
m.s

Rumeur—La rumeur qui circulait en ville que les fièvres typhoïdes faisaient des ravages à Chambly est tout à fait fausse. Jamais l'état sanitaire du village n'a été aussi rassurant.

Groleau vs Gauthier—Le sous-comité de police nommé pour faire l'enquête en cette affaire, s'est réuni hier après-midi.

La décision sera donnée ces jours-ci.

Modes et nouveautés—Si vous avez besoin d'une belle paire de gants ou menottes, en soie de couleur pâle, foncée ou noire, d'un beau frill, collet, poignet, d'une belle collerette en chenille de soie, d'une belle robe en soie couleur ou noir, etc, mais surtout si vous avez besoin d'un beau chapeau garni avec goût par des modistes d'expérience, allez au Syndicat Canadien, Dupuis Dupuis & Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or.
e 91

Qu'allons-nous acheter pour les chaleurs—Pour les chaleurs, c'est une belle robe d'Indienne ou d'étoffe pâle, c'est ce qu'il y a de plus porté. L'assortiment d'indiennes chez G A Lamontagne est sans contredit ce qu'il y a de plus riche et de plus recherché à Montréal, aussi collets de fantaisie, poignets fichus et gants de soie. G A Lamontagne, 633 rue Ste Catherine, vis à vis la banque d'Epargnes, coin Jacques-Cartier.
jno

Il y en a toujours—Il y a toujours le meilleur choix de patrons et les meilleures qualités de tweeds français, anglais, écossais, serges, tricots, draps, etc, et le bon tailleur M. Jos Dragon est toujours au Syndicat Canadien, Dupuis Dupuis & Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or.
e 91

Hautes nouveautés—MM. D. B. Vige et Cie, marchands-tailleurs, au No 41 rue St Laurent, annoncent à leurs clients et au public qu'ils viennent de recevoir un assortiment splendide et des plus complets de hautes nouveautés en fait de tweeds français, anglais et écossais.
jno

—Un grand assortiment des orgues splendides et populaires de Bell viennent d'être reçus aux magasins de pianos de New-York. Description complète par catalogue et liste des prix adressés sur demande.
c89

ENTETE DE LETTRES, FACTURES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, CIRCULAIRES, PROGRAMMES, CATALOGUES, FACTUMS, PAMPHLETS, AFFICHES, CHÈQUES, Etc., EXÉCUTÉS AVEC SOIN ET SOUS LE PLUS COURT DÉLAI au bureau de "LA PATRIE," 32, 33 et 35 RUE ST-GABRIEL.

HAMACS ! Cette saison, notre assortiment de hamacs est des plus complet et à meilleur marché et meilleur que partout ailleurs. Hamacs en coton depuis $1 en montant. Hamacs brodé et tressé depuis $1.50 en montant. Cordes d'ancre, "spreaders" oreillers, coussins, crochets, etc., etc. JAMES BAYLIS & FILS, 1833 et 1835 rue Notre-Dame au "Magasin de Tapis."

FETE
ST-JEAN-BAPTISTE

Nos prix durant la fête seront de
$4.00 PAR DOZ. pour CABINETS
$2.00 " CARTES DE VISITE
WM. NOTMAN & SON
17 rue Bleury,
MONTREAL.
1r juin. am

DONEGONA HOUSE
1427, rue NOTRE-DAME
En face de la Gare du Pacifique Canadien

Cet hotel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.
Chambres meublées de premiére classe, bonne table bonne cour.
Cet Hôtel se recommande au public voyageur pour le confort qu'il lui offre.
B. LAPORTE,
PROPRIÉTAIRE.
18 juin am

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le deuxième jour de mai mil huit cent quatre vingt-quatre.

Présent : L'hon. Juge Loranger.

No 2275

Dame Anna Rebecca Gale, de la cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Sterry Hunt du même lieu, chimiste et minéralogiste, de son dit époux dûment autorisée et le dit Thomas Sterry Hunt pour autoriser sa dite épouse, Demandeur.

vs

Dame Elizabeth C. Tabb, ci-devant de la cité et du district de Montréal, épouse séparée quant aux biens par contrat de mariage de George H. Flint, ci devant relieur du même lieu, et le dit George H. Flint pour autoriser sa dite épouse, et maintenant résidant tous deux à Winnipeg dans la province de Manitoba, défendeurs.

Il est ordonné, sur la motion de P. A. Ramsay, écuier, avocats des Demandeurs en autant qu'il appert par le retour de Walter Ross l'un des huissiers de cette Cour, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que les défendeurs ont laissé leur domicile et la Province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvé dans le district de Montréal que les dits défendeurs soient, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la cité de Montréal appelé LA PATRIE, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite cité, appelé "The Daily Witness" notifié de comparaître devant cette Cour et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut des dits Défendeurs de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour)

HUBERT, HONEY & GENDRON, P.C.S.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le seizième jour de juin mil huit cent quatre vingt-quatre.

Présent : L'Hon. Juge Loranger.

No 2...

John Crilliford, de la cité et district de Montréal, bourgeois. Demandeur.

vs

S. J. Brissette, de la dite cité de Montréal, et William O'Grady, ci-devant du même lieu et maintenant absent de la Province de Québec, et Thos C. Bulmer, de la Côte St Antoine, dans le district de Montréal, marchand Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion de MM. Doutre, Joseph & Dandurand avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de M. Dandurand l'un des huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur William O'Grady a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada et ne peut être trouvé dans le district de Montréal que le dit défendeur William O'Grady soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la cité de Montréal, appelé LA PATRIE, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la cité de Montréal, appelé "The Star" notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit défendeur William O'Grady de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour)

GEO. H. KERNICK, Dépt. P. C. S.

GRAND FESTIVAL
Concerts Wagner
Les 26, 27 et 28 Juin, sous la direction de
THEODORE THOMAS,
Le fameux trio de Wagner,
MATERNA, WINKELMAN, SCARIA
ET
CHRISTINE NILSSON,
JUCH, WINANT, TOEDT, REMMERTZ,
ET
L'ORCHESTRE sans rival de THOHMAS
- Billets de saison (cinq grands concerts) $10.00
Détails particuliers ou s'adressant aux magasins de musique de MM. Lavigne & Lajoie, Boucher, Henry Prince et J. L. Lamplough.

CENTRAL HOUSE
OLD ORCHARD BEACH, MAINE, E.U.
Sans rival comme site, se trouve placée au centre de tous les lieux d'attraction et de toutes les facilités d'amusement possible. Il faut le voir 150 personnes. Voisinage agréable et attrayant Pension et service sans égal. Bains, chaloupes, pêche, promenade et divers autres amusements. Choisi de préférence par les familles canadiennes dont plus de 800 noms peuvent être vus sur nos registres, la plupart venant de Montréal et des environs. C'est un des hôtels les plus confortables pour les familles que l'on puisse trouver pour y passer la saison d'été.
Conditions plus libérales que partout ailleurs eu égard aux mêmes avantages offerts. Brise de l'Océan, air pur, et localité exempte de malaria ou autre désagrément. Demandez des conditions détaillées et des circulaires descriptifs. Adressez en anglais à
WESLEY G. SMITH

Bureaux d'Agences Manufacturière Canadienne
P. POULIN,
COURTIER et MARCHAND à COMMISSION,
63 rue St Jacques.
Communication téléphonique.
Agent pour les maisons suivantes :
GREAT EASTERN CIGAR CO.,
LA BAIE DU FEBVRE.
Au-delà de quarante différentes marques ! Les plus belles marchandises désirables ! : la meilleure valeur dans le marché canadien !
W. H. WILLIAM & CIE, Toronto, fabricants d'Allumettes, Vésuviennes, etc., en gros seulement.
R. P. HALL, Richmond, P. Q., fabricant de tinettes à beurre et à saindoux. En gros seulement.
"NAPANEE CEMENT WORKS," Napanee, Ont. Le meilleur ciment connu. En lot ou char seulement (100 quarts).
P. POULIN, etc, Montréal. Bois de sciage, chat... lattes, Bardeaux, etc
SWEETNAM & HAZELTON, Guelph, Ont. Célèbre Pianos "Raines." Echantillons visibles à nos bureaux.
Propriétés foncières. Prêts sur hypothèques, et toute espèce de courtage.
H. GIRARDOT & SON, Sandwich, Vineyards. Native Wines, Moselles, etc.
9 juin. m.j.s

—POUR LES—
FETES DE LA ST JEAN-BAPTISTE

Sachant qu'un grand nombre de personnes tant de la ville que de la campagne, ont différé jusqu'à ce moment pour faire leurs achats, ont préféré attendre pour acheter leurs habillements, chapeaux, etc, les fêtes de la grande
Saint Jean-Baptiste !
Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de publier aujourd'hui, une liste des différents articles que nous avons constamment en mains, et ce, pour le plus grand avantage de ceux qu'il n'auront que peu de temps à leur disposition, et qui cependant voudront prendre part au plus grand nombre d'amusements possible.
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
HABILLEMENTS: En Drap noir, En Serge noire, En Serge bleue, En tweed
PANTALON: En Drap noir, En Serge noire, En tweed rayé, En tweed uni
HABIT LEGER: En Serge, Flanelle, Alpacas, Toile
VESTE: Blanche, De fantaisie, De Drap, De Serge
JERSEY: Bleu, Noir, Vert, Mélangé
CHAPEAUX: De Soie, De feutre, De Leghorn, De Paille......
PARAPLUIE: En Soie, En Alpaca, En Serge, En Batiste
CORPS et CALEÇONS: En Soie, En Cashmire, En Mérino, En Coton
CHEMISES: Blanche, Regatta, Oxford, Batiste
MOUCHOIRS: En Soie, En Toile, En Lawn, En Coton
Outre ces différents articles, nous avons un magnifique assortiment de COLS, CRAVATES, COLLETS, BRETELLES, HABILLEMENTS de TOILE pour ENFANTS de tout genre, forme et prix.
En venant directement ici, vous vous épargnez tout trouble et démarche inutile et vous aurez pour la pleine valeur de votre argent.
I. A. BEAUVAIS,
2024 et 2028 rue Notre-Dame.
AUTREFOIS 186 et 188 RUE ST-JOSEPH.

"The Waterbury."

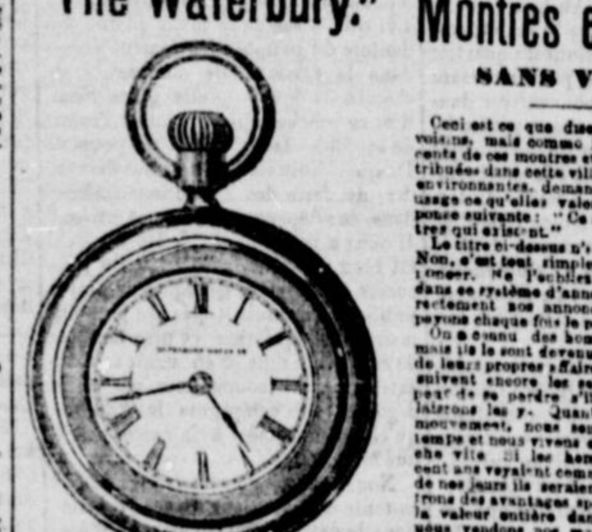

Montres et Horloges
SANS VALEUR.
Ceci est ce que disent quelques uns de nos voisins, mais comme il y a déjà plus de cinq cents de ces montres et de ces horloges de distribuées dans cette ville et dans les campagnes environnantes, demandez à ceux qui en font usage ce qu'elles valent et vous aurez la réponse suivante : "Ce sont les meilleures montres qui existent."
Le titre ci-dessus n'est donc point véridique. Non, c'est tout simplement notre façon d'annoncer. Ne l'oubliez pas. Nous avons foi dans ce système d'annonce. Nous portons directement nos annonces à la presse et nous payons chaque fois le prix convenu.
On a connu des hommes riches, très riches, mais ils le sont devenus en ne s'occupant que de leurs propres affaires. Quelques marchands suivent encore les sentiers battus et ils ont peur de se perdre s'ils les quittent. Aussi laissons les y. Quant à nous nous suivons le mouvement, nous sommes en paix avec le temps et nous vivons dans un siècle où il marche vite. Si les hommes d'affaires d'il y a cent ans voyaient comment se font les affaires de nos jours ils seraient stupéfaits. Nous offrons des avantages spéciaux. Nous donnons la valeur entière dans chaque département nous vendons nos marchandises à aussi bon marché qu'elles peuvent être achetées au Canada.
Compagnie d'Habits "Grand Union,"
1901 RUE NOTRE-DAME.
Aussi No 95 rue St Joseph, St Roch, Québec.

JEU DE CROSSE
En vue d'encourager notre jeu national nous avons décidé d'offrir à chaque client qui nous achètera un habillement de $5.50 et au-dessus, une ELEGANTE CROSSE et UNE BALLE tout ce qu'il faut pour rendre les jeunes gens heureux. Voir notre étalage en passant.

GRANDE VARIÉTÉ
D'HABILLEMENTS
POUR
ENFANTS,
JEUNES GARÇONS
ET
JEUNES GENS.
ON DEMANDE deux vendeurs capables.

Une magnifique Montre Suisse avec Chaine est donnée à tout acheteur d'un habillement de $11.00 ou plus.
Une superbe HORLOGE ARGENTEE
sera donnée à toute personne achetant pour $10.00 de marchandises générales.
— AUSSI —
Une belle Chaine dorée dite "Chaine Albert"
sera donnée à toute personne achetant un habillement de jeune garçon de $3.00 et au dessus.
STANDARD CLOTHING HALL
1877 et 1879
RUE NOTRE-DAME
[Autrefois 41 et 43 rue St Joseph.]
La façade du magasin est peinte en bleu.

A vendre
OUTILLAGE DE MECANICIEN
TOUR, PLENNEUR, DRILES, ETAUX, DEVISSEUR, et OUTILS D'ETABLI.
MACHINE A VAPEUR, 2 forces.
S'adresser : 237 rue Papineau.
29 mai. am

ENTETE DE LETTRES, FACTURES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, CIRCULAIRES, PROGRAMMES, CATALOGUES, FACTUMS, PAMPHLETS, AFFICHES, CHÈQUES, Etc., EXÉCUTÉS AVEC SOIN ET SOUS LE PLUS COURT DÉLAI au bureau de "LA PATRIE," 32, 33 et 35 RUE ST-GABRIEL.

EDITION DU SOIR

Notre agent.

Notre agent, M. E. G. Phaneuf est de retour à Montréal, après avoir visité Terrebonne, L'Assomption, Sorel, Québec et Lévis et nous sommes heureux de constater le succès qu'il a remporté partout. *La Patrie*, nous dit-il, est plus populaire que jamais.

L'enquête dans l'affaire Mousseau.

La Commission chargée de s'enquérir de certaines accusations portées relativement à l'octroi du contrat pour la construction du Palais Législatif à Québec, s'est réunie ce matin.

Etaient présents M. L. G. Desjardins, président, au fauteuil et MM. Joly, Robidoux, Asselin et Nantel.

L'hon. M. Mercier demande que MM. Mousseau et Bergeron soient appelés à comparaître devant la Commission.

L'hon. M. Lacoste dit que l'hon. M. Mousseau n'a pas été assigné régulièrement à comparaître devant la Commission. Il a été invité par lettre à être présent ce matin aux débats du comité.

M. Mousseau est dans la chambre voisine. Avant qu'il comparaisse il voudrait savoir ce que l'on veut de lui.

M. Mercier dit que M. Lacoste avant de parler comme avocat de M. Mousseau, doit filer une comparution par écrit devant le comité.

M. Lacoste rédige sa comparution et la présente au comité.

M. Mathieu file sa comparution au nom de M. de Beaufort.

M. Lacoste demande un ajournement jusqu'au 10 juillet afin de lui permettre d'examiner tous les contrats et autres documents relatifs à la cause.

M. Mercier s'oppose à l'ajournement.

Il dit que les accusations portées contre M. Mousseau sont très sérieuses.

Il a mis son siège en jeu. Le 23 juin M. Mousseau a écrit une lettre dans laquelle il disait qu'il avait hâte de rencontrer ceux qu'il appelle ses *lâches* accusateurs.

Aujourd'hui il fait demander un ajournement par son avocat.

Hier un des témoins assignés pour ce matin se fait donner la qualité d'accusé pour obtenir la protection de la commission.

Par un écrit du secrétaire M. de Beaufort se fait accusé dans la cause et envoie ici son avocat. Il espère que la commission ne permettra pas ce déni de justice et que l'ajournement ne sera pas accordé.

M. Mathieu dit que son client a reçu hier un véritable acte d'accusation et il ne voit pas la raison pour laquelle M. Mercier lui conteste sa qualité d'accusé. M. Mercier dit que M. Mathieu n'a pas le droit de parler dans cette phase de la procédure.

M. Lacoste dit qu'il ne voit pas la nécessité pour M. Mousseau de comparaître devant le comité. On lui a intimé tout récemment qu'il était accusé. Un accusé a toujours droit d'avoir un délai pour préparer sa défense. Il demande vingt quatre jours de délai et on appelle cela un déni de justice.

Même dans le cas où les documents seraient devant le comité, il a à conférer avec plusieurs personnes à Québec pour préparer son plaidoyer. S'il a demandé un délai jusqu'au 10, c'est parce que à cette date, les cours ne siégeront plus et M. Mousseau n'aura pas de devoirs à remplir.

M. Mercier cite la lettre de M. Mousseau où il dit qu'il a hâte de confondre ses accusateurs.

Le comité a décidé que l'on procéderait si M. Mousseau est en bonne santé. Il est bien portant aujourd'hui et le comité n'a aucune raison de pas procéder.

La chambre à l'unanimité a décidé que cette enquête se ferait avec la plus grande célérité possible. C'était le désir de la chambre, c'était la volonté du *leader*, l'hon M. Taillon. Il répète que ce serait un déni de justice si l'on accorde l'ajournement demandé par M. Lacoste.

Il demande que l'on procède à l'enquête immédiatement. Le protonotaire de Montréal est ici avec le dossier dans la cause de Charlebois contre Mathieu. Il prouvera que des documents importants ont disparu de ce dossier et qu'ils sont en la possession de M. Horace St Louis, avocat, de Montréal.

M. Lacoste s'oppose à l'ouverture de l'enquête, le dossier doit rester en la possession du protonotaire. La commission ne peut forcer le protonotaire à s'en dessaisir. Elle peut seulement l'obliger à le produire à l'enquête.

M. Asselin dit qu'il a été entendu hier que l'enquête serait commencée demain. Il est d'avis qu'aucun témoin ne doit être entendu aujourd'hui.

M. Joly dit que l'on a assigné M. St-Louis afin de compléter le dossier dans la cause. Il s'agit de savoir de lui où est un document très important dans ce procès.

M. Lacoste dit qu'il n'y a pas d'urgence d'entendre H. Honey, le protonotaire. On ne peut obliger les témoins à produire des documents avant qu'il ait eu le temps de les examiner pour s'assurer s'ils peuvent ou doivent être produits dans la cause.

M. Joly dit: Hier on a assigné M. de Beaufort comme témoin et aujourd'hui on ne veut pas l'entendre. Ce n'est pas procéder avec célérité.

M. Robidoux dit: Il faut dans l'intérêt de M. Mousseau que tous les documents soient devant la commission. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour obtenir les documents importants de la cause.

M. Asselin dit qu'il faut que M. le protonotaire garde possession du document jusqu'à demain, jour où il sera entendu comme témoin.

M H St Louis reçoit l'ordre de comparaître demain devant le comité avec les documents qu'il a en sa possession appartenant au dossier dans la cause de Mathieu contre Charlebois.

M. Mercier dit qu'il a appris que M. de Beaufort se moque des ordres de la commission et qu'un membre même de la commission a déclaré qu'il avait raison de se moquer du tribunal. Il demande que des procédés soient pris contre M. de Beaufort pour sauvegarder la dignité de la commission.

M. Nantel dit que l'on ne peut procéder contre M. de Beaufort parce que le *subpoena* n'était pas régulier. On ne pouvait le forcer à paraître *instanter* devant le comité.

M. Joly dit que le comité ne doit pas accepter la comparution de M. Mathieu à moins que M. de Beaufort ait obéi à l'ordre du comité.

Le président décide que la comparution de M. Mathieu ne sera pas acceptée aujourd'hui, l'application de M. de Beaufort étant basée sur une erreur du greffier dans son assignation. Lorsque M. de Beaufort aura comparu comme témoin on pourra accepter la comparution de son avocat.

La motion de M. Lacoste pour un ajournement est prise en délibéré jusqu'à demain. La commission s'ajourne à demain à 10 h a m.

TROP GRATTER CUIT.

M Joseph Lessard a été le gérant du journal le *Monde*, et sous son administration, on attaquait souvent et très fort M. Ernest DesRosiers.

Ce dernier a eu gain de cause devant la Cour Supérieure, et les écrivains, qui rédigeaient alors le *Monde* ont été déclarés coupables de diffamation.

Jugement est intervenu contre M. Lessard comme personne responsable de la publication de ce journal.

Aujourd'hui, M. Sénécal répudie M. Lessard, et ce dernier, sans emploi, la larme à l'œil, réclame de M. Ernest Desrosiers une grâce qu'il n'obtiendra probablement pas.

Nous regrettons l'embarras de M. Lessard, qui a dû succomber malgré les brillants efforts de notre ami, M. A P G obensky.

M. Senecal devrait intervenir.

Saut périlleux

Au moment où le train de Toronto et Montréal approchait de Newtonville, lundi matin, un des voyageurs du wagon Pullman a sauté de la plate-forme.

On a arrêté le train immédiatement et fait des recherches, mais l'homme est demeuré introuvable.

On a trouvé dans son sac de voyage une lettre adressée à Geo. Carl, South Lancaster, N. H., 14 mai 1884.

Témoignage

Dimanche dernier, à l'issue de la grande procession dans la ville St Jean Baptiste, messieurs les pompiers de la dite ville, ont présenté à leur capitaine M. Elzéar Lecompte, un cadeau, consistant en une magnifique canne à pommeau d'argent, accompagnée d'une épingle d'or représentant un casque de pompier, en considération du zèle et de l'activité qu'il a toujours déployés pour la compagnie, et de la cordialité qu'il a toujours manifestée envers les pompiers.

LES ABATTOIRS

Les bouchers se sont réunis de nouveau, dans leur salle, rue Notre-Dame, hier soir, sous la présidence de M. Contant.

Il s'agissait de discuter la motion recommandant l'achat de l'abattoir de la partie Est de la ville mais les débats ont été remis à la prochaine séance.

Les personnes présentes exprimèrent l'opinion que la question ne pouvait être réglée qu'en achetant les deux abattoirs et faisant transférer les marchés aux bestiaux aux abattoirs.

Une assemblée des directeurs de la compagnie Union des abattoirs a lieu cette après-midi, au " St Lawrence Hall. "

LE REFUGE DES PECHEURS.

Il paraît qu'aux Etats-Unis, Montréal a la réputation d'être le refuge de tous les concussionnaires et officiers de banque en difficulté. De là, nombre de plaisanteries qui émaillent tous les jours les colonnes de la presse américaine.

La plus récente est celle du *New York Graphic* qui annonce qu'un rusé gavroche a causé une panique dans un grand hôtel de Montréal en criant tout à coup, dans la porte de la salle à dîner: " Voilà un officier de police de New York avec un mandat. "

Il fallut, ajoute le journal, plusieurs heures pour calmer la plupart des hôtes qui avaient cherché refuge jusque dans les cuisines et ne voulaient plus se remettre à table.

Présentation.

Le *Sun* d'Ottawa nous apprend que la semaine dernière, plus de soixante citoyens marquants de la capitale, parmi lesquels on comptait un des juges de la cour suprême et un ministre du gouvernement, se sont réunis à la résidence de M. J A Genand, traducteur français à la chambre des communes et ancien rédacteur de l'*Ordre* à Montréal, pour lui présenter une adresse et lui faire le joli cadeau d'une montre et d'une chaîne d'or.

C'est à l'occasion de son mariage que M. Genand a été l'objet de ce témoignage flatteur de la part de ses nombreux amis qui ont aussi fait cadeau à la future d'un superbe écrin.

La soirée, inutile de le dire, s'est passée de la façon la plus agréable et au milieu de la plus franche gaieté.

Les assistants ont fait honneur à un délicieux goûter et porté nombre de *toasts* à la santé et au bonheur futur de M. et de Mme Genand.

Nous joignons nos souhaits à ceux des nombreux amis de M. Genand.

ACCIDENT DANS LES RAPIDES.

Le steamer *Alexandra* appartenant à une compagnie du Haut-Canada a donné contre un écueil en descendant les rapides de Lachine, hier soir, vers six heures.

Le capitaine, s'apercevant que le bateau faisait eau, s'est empressé de l'échouer au pied de l'île au Héron. Les passagers et l'équipage ont pu être transportés à terre sans danger.

Le vapeur, se trouvant sur une grève absolument unie on aura probablement peu de difficultés à le dégager et à le remettre à flot.

L'*Alexandra*, depuis plusieurs années fait le service entre Belleville et Montréal. Il n'appartient pas à la compagnie du Richelieu, comme un journal l'a dit par erreur.

Théâtre.

L'OPERA HOUSE.

L'attraction de la semaine est toujours "Billee Taylor." Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit des représentations. Elles jouissent à bon droit du patronage de ceux qui aiment l'opéra comique bien rendu.

Sous peu on donnera à ce théâtre "La Mascotte."

Les gérants ont bien voulu fournir les costumes de Jacques-Cartier et autres personnages qui doivent figurer dans la procession St Jean-Baptiste.

Ce soir, Jacques Cartier et ses compagnons partiront du Crystal Opera House, à 7 heures, et seront accompagnés de la musique de l'Opera House que M. Barnett a généreusement mise à leur disposition.

ROYAL MUSEUM

On donnera " Pinafore " ce soir, au lieu des "Cloches de Corneville." Salle comble tous les soirs.

CENTRAL MUSEUM.

Les 18 excellents spécialistes et l'orchestre de ce théâtre continuent à attirer foule.

Chronique-Montreal

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn, Harrison & Cie., Opticiens, No. 242 rue Notre-Dame, le 18 juin 1884.

D'après le therm. maxim. et minim.

6 h. p.m.	8 hs. a.m.	1 h. p.m.
80°	73°	86°
Maximum		Minimum
86°		66°

—Chapeaux en soies et *pull over* dans les derniers goûts manufacturés à court délai chez R. B. Champagne & Cie. 601 rue Ste Catherine. jno

—Chapeaux et chaussures pour la St Jean-Baptiste chez R. B. Champagne & Cie 601 rue Ste-Catherine. jno

Se teindre ou non est simplement une affaire de goût, il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris 8 92.

Point d'honneur—S'il vous plaît, pour votre intérêt privé et pour honneur même, n'allez donc pas figurer dans les rangs de la grande procession de la St J[illegible] avec un chapeau hors de mode; quand pour un prix modéré, vous pouvez acheter un beau chapeau de soie ou un élégant pull-over ou encore faire remettre à neuf vos vieux chapeaux. Chas Desjardins et Cie.

Pianos—La compagnie Richelieu s'est payé le luxe d'un piano neuf de première classe pour chaque bateau de la compagnie. Des personnes compétentes ont été appelées à juger de la valeur des différents pianos et après un sérieux examen, il fut décidé de prendre les pianos de la maison Lavigne et Lajoie comme étant les plus recommandables, les mieux fabriqués et ceux sur lesquels on pouvait le plus se fier. Nos félicitations à MM. Lavigne & Lajoie. e93

—On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu. 687

Avant tout soyons Canadiens!—Encourageons l'industrie nationale, et patronisons nos compatriotes; c'est un des moyens les plus efficaces de chômer dignement le 50ème anniversaire de la fondation de notre belle société St Jean-Baptiste. Pour cela que tous figurent à cette fête avec un chapeau de soie ou feutre venant d'une maison franchement canadienne-française; de Chs Desjardins & Cie, 637 rue Ste Catherine.

Belle guérison—Voici encore une autre belle guérison grâce à l'emploi de *L. Touzin's Hairine*:

Je soussigné, certifie que depuis le mois de novembre dernier je souffrais de dartres qui me couvraient tout le dessus de la tête au point que mon médecin me déclarait incurable. Cela me causait une démangeaison des plus douloureuse et mes cheveux étaient presque tous tombés. Je fis alors usage de *L. Touzin's Hairine* et je puis dire que c'est grâce à lui si j'ai été guéri. Ce grand remède anglais a fait repousser mes cheveux et je le recommande à tous.

[Signé] H. PINAULT,

Employé chez Mathieu et Gagnon, 1505 rue Notre-Dame, Montréal.

Telegraphie

DÉPÊCHES A *LA PATRIE*

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

CANADA.

Arrestation importante

Sherbrooke 18—Un individu disant se nommer John H Craig, et exercer la profession de voyageur de commerce a été arrêté, hier, ainsi qu'un autre nommé Jos Auger disant venir de Manchester (N H). Tous les deux ont comparu ce matin, devant le juge de paix M A G Woodward, sous l'accusation d'escroquerie envers des voyageurs.

J H Craig et Auger opéraient sur les convois entre Sherbrooke et Richmond. Ils ont été incarcérés en attendant des informations et ils seront examinés sous peu.

Examens

Toronto—Les examens devant le collège des pharmaciens d'Ontario ont commencé, hier à Toronto. Il y a 47 aspirants à l'étude.

EUROPE.

Sénateurs et députés poursuivis

Paris 18—Les présidents du sénat et de la chambre des députés ont annoncé hier qu'on avait donné l'autorisation de poursuivre un sénateur et deux députés. Les journaux disent que le sénateur en question est M. Tenaille-Saligny, directeur d'une compagnie d'assurance, qui est accusé d'avoir enfreint les lois auxquelles sont soumises les compagnies de cette nature.

Les députés mentionnés sont, dit-on, M. Bouchet et M. La Vieille, député de la Manche.

Arrestations de socialistes

Vienne, 18—Une chasse énergique est faite aux socialistes qui sont revenus ici. Des hommes et des femmes qui ont arrêtés sont conduits dans les parties les plus éloignées de l'empire. On s'inquiète beaucoup du sort qui est réservé à quelques uns d'entre eux et cette affaire cause une grande excitation.

ETATS-UNIS

Mort de la lèpre

Nouvelle-Orléans 18—John Seibert est mort de la lèpre, hier soir. Il a dit qu'il avait contracté cette maladie en traînant des bestiaux morts dans les cours où on les dépèce.

En faillite

New-Orleans 18—James Bukher, beau-frère du sénateur Eustis, a perdu $300,000 en spéculation sur les grains et les cotons et vient d'être déclaré en faillite.

Accident

New-York 18—Le petit fils de David Belasco, auteur dramatique, est tombé, hier soir, par une fenêtre et s'est tué sur le coup.

Arrestation

New-York, 18—M. Rubiera, éditeur d'un journal cubain de cette ville, *El Separatista*, a été arrêté sous la prévention d'avoir cherché à expédier 50 livres de nitro-glycerine par la goélette *Avisto*, en partance pour Key West.

Convention des démocrates

Saratoga 18—La convention électorale du parti démocrate, en vue de choisir les délégués à la convention générale de Chicago, se tient aujourd'hui.

Faillite importante

New-York, 18—La grande maison de vêtements confectionnés Carhart, Whitford et Cie, a failli hier. Le passif est de $1,000,000. On dit que l'actif couvrira les pertes.

Accident

New-York, 18—Le joueur de billard William Sexton a été blessé grièvement par un accident de voiture.

Résumé télégraphique

—Le conseil de ville de Lévis a décidé d'ériger un nouvel hôtel de ville et un marché. Il veut avoir aussi une route entre la haute et la basse ville. Ces diverses améliorations coûteront $40,000 et des soumissions vont être demandées de suite.

—Le garde-magasin de la maison Pierre Garneau, de Québec, nommé Anyleman, a été arrêté, hier, pour avoir volé, depuis plusieurs années, une grande quantité de marchandises. Le prisonnier s'est avoué coupable et a comparu devant le magistrat de police, M. Chauveau, qui l'a fait incarcérer en attendant son procès. On estime à $1500 le montant des objets volés.

—A New-Brunswick (N J) on a trouvé, vendredi dernier, dans le canal le cadavre de Mary Smolenski et une enquête a eu lieu qui a révélé qu'elle a été assassinée par son mari. Ce dernier a disparu.

—A la suite d'une explosion prématurée sur la ligne du chemin de fer *Mexican Central* deux ouvriers Américains et douze ouvriers Mexicains ont été tués. Un Américain a été sauvé. C'est un nommé Mike Madden, de St Louis.

—Une dépêche de Vincennes (Indiana) dit que Mme Mollie Gherkin, jeune veuve bien connue, a été blessée mortellement, hier soir, par un nommé Oliver Confield, qui l'avait courtisée pendant peu de temps. Confield est en fuite.

—Les desertions sont nombreuses dans le corps de cavalerie en garnison à Lévis. On en signale huit cas depuis trois semaines.

—L'anniversaire de la bataille de Bunker Hill, a été célébré hier à Boston, avec beaucoup plus d'enthousiasme que les années précédentes. Tous les magasins étaient fermés et la ville était pavoisée.

—La galerie des œuvres de Meissonier, actuellement exposées à Paris, est dit-on, assurée pour $2,000,000.

—L'inauguration de la statue de Simon Bolivar, le libérateur de la Bolivie, a eu lieu hier, au Central Park, New-York. Beaucoup d'hispano-américains et de résidents espagnols assistaient à cette cérémonie.

—A Vienne [Autriche] deux sœurs, âgées d'une trentaine d'années, ont suivré, puis assassiné leur vieux père parce qu'il refusait de leur donner leur douaire.

—M Moreau Daudoy fera partie du nouveau cabinet Belge, comme ministre de l'intérieur.

GRANDE CHANCE A LA MAISON ST. JOSEPH.

Mons. N Larivée désire attirer l'attention du public sur la grande vente d'Etoffes à robes, dans les derniers goûts et à très-bas prix, venez voir avant de faire vos achats. N'oubliez pas le No 2203, rue Notre-Dame Ouest 3ième porte de la rue Lamontagne.

ON DEMANDE

Des hommes et des jeunes garçons pour vendre LA PATRIE ILLUSTRÉE pendant la semaine de la St Jean-Baptiste. Des agents actifs se font entre deux et quatre piastres par jour de commission. S'adresser au bureau de *La Patrie*.

Situation demandée

Une institutrice munie d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner l'anglais, le français et la musique, demande un engagement pour l'année 1884-1885 et aux environs de Montréal, soit dans une Academie ou dans une famille privée ou pour une école. S'adresser par lettre, à S. F., institutrice, bureau de La Patrie. jno

LE BAIN TURC—Les améliorations et réparations que le département pour le traitement des malades internes (pensionnaires), n'interviennent nullement avec le Bain Turc qui est ouvert comme d'habitude.

Heures: Pour Messieurs de 6 à 8 a.m. et de 2 à 9 p.m. Pour Dames de 10 a.m à midi, les lundis, mercredis et vendredis seulement.

DAVID MacBEAN, M D. 140 rue Ste Monique, Montréal.

MACHINES A VENDRE OU A ECHANGER

à conditions faciles. La quantité la plus considérable et la mieux assortie machines neuves et d'occasion pour travailler le bois qu'il y ait en Canada. Aussi 10 engins avec chaudières, force de 4 à 40 chevaux, et un lot de poulies, courroies, etc.

17 juin—lm MULLIN & CIE. 47 Carré Papineau.

GRANDES COURSES —AU— PARC LEPINE

LES 25, 27 et 28 COURANT.

Le 27, le roi et les chevaliers en grand costume seront présent à la course. Les chevaliers qui voudront courir devront porter le même costume qu'à la procession.

Prix d'entrée - - - - 50 cts

LA VÉRITABLE EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN EST SANS RIVALE POUR LA TOILETTE ET LE BAIN

HAMACS! cette saison, notre assortiment de hamacs est des plus complet et à meilleur marché et meilleur que partout ailleurs. Hamacs en coton depuis $1.00 en montant. Hamacs brodé et tressé depuis $1.50 en montant. Cordes d'ancre, "spreaders" oreillers, coussins, crochets etc., etc. JAMES BAYLIS & FILS, 1833 et 1835 rue Notre-Dame au "Magasin de Tapis."

LA MAISON ou SE VENDENT à meilleur marché à Montréal les LITS les mieux faits et les plus hygiéniques; Aussi AMEUBLEMENTS de SALON, Sofas, Canapés, ameublements de Chambre à Coucher et toutes sortes de meubles.

JAMES STEEL. Allez au "City Bedding House," 1906, 1908 RUE NOTRE-DAME. 17 juin. sa

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de EDMOND BEAUCHAMP, Sellier, de Montréal.

Le sus-nommé a fait une cession de ses biens et effets, en fidéi-commis, au soussigné, pour le bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être produites sans délai, dûment certifiées.

PERKINS & CHARBONNEAU, Fidei-Commis.

Bureau de Perkins & Charbonneau 60 rue St Jacques.

Montréal, 18 juin 1884. b91

HOTEL DE LA PUISSANCE, Restaurant et Charcuterie Française P. CIZOL Propriétaire, 72 RUE SAINT-LAURENT, 74

M. Cizol prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de joindre à sa charcuterie un hôtel et restaurant de premier ordre. Le public est prévenu qu'il trouvera à sa disposition le confortable le plus désirable. Spécialité de Vin des premiers crus de France. Liqueurs de premier choix, Cigares, etc.

LAGER BEER GARDEN, entrée privée, rue St Charles Borromée, No 37. b94

HAMACS! cette saison, notre assortiment de hamacs est des plus complet et à meilleur marché et meilleur que partout ailleur. Hamacs en coton depuis $1.00 en montant. Hamacs brodé et tressé depuis $1.50 en montant. Cordes d'ancre, "spreaders" oreillers, coussins, crochets etc., etc. JAMES BAYLIS & FILS, 1833 et 1835 rue Notre-Dame au "Magasin de Tapis."

Cie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

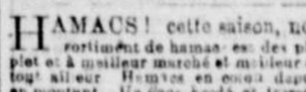

ILE GROSBOIS.

Excursion à bon marché et facilités sans égales pour Piques-Niques.

Le beau vapeur BERTHIER, capt. Jodoin, partira de son quai, bassin Jacques-Cartier à 10.30 a.m. et 2.30 p.m., tous les jours (excepté les dimanches où il fera qu'un voyage à 1.30 p.m.) à dater de LUNDI, 16 juin, pour l'Ile Grosbois. De retour, il partira de l'Ile à 12.30 p.m. et 6.00 p.m., arrivant à la ville vers 7 hrs. Prix, aller et retour, Messieurs, 15 cents; Dames, 10 cts; Enfants 5 cts. Prix du voyage du dimanche, pour Dames et Messieurs, 15c; enfants, 10c.

ALEX. MILLOY, Gérant du trafic. J. B. LABELLE, Agent général.

9 juin. bu

A VENDRE

10 paires de casses de Long Primer,

6 paires de casses Brevier.

Ce caractère, en fort bon ordre, est parfaitement convenable pour l'impression d'un journal quotidien ou hebdomadaire. Le *brevier* sera vendu à 25 cents, et le *long primer* à 20 cents la livre.

S'adresser à H. BEAUGRAND, Directeur de LA PATRIE, Montréal.

LETTRES FUNÉRAIRES IMPRIMÉES SOUS UNE DEMI-HEURE D'AVIS AUX ATELIERS DE "LA PATRIE," 32, 34 et 36 RUE SAINT GABRIEL.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE GILBERT de doublures à brin câble.

NOUVELLES FABRIQUES

Tout client. Toute couturière. Tout tailleur. Tout marchand de drap. Tout manufacturier. Tout marchand des Etats-Unis et du Canada se sert ou devrait se servir des croisés à trois brins et des marchandises se vendant à la verge.

Nous sommes les seuls ayant une licence pour les machines à mesurer brevetées pour les Etats-Unis, pour 12 ans, pour toutes les doublures croisées à trois brins.

A l'avenir, les 53 sortes que nous offrons en vente seront pliées et mesurée par ces trois machines excepté les couleurs noires et aucune marchandises d'imitation ne seront vendues à leur place. Nous avons fait imprimer nos initiales sur chaque verge de marchandises. G pour G, M pour M et des chiffres pour la et la verge.

Nous donnons ci-dessous la liste des principales maisons où ces marchandises peuvent être obtenues:

A MONTREAL—Carsley & Cie, rue St-Pierre.

A DUBLIN (Irlande)—Pim Frères.

A NEW-YORK—Arnold, Constable & Cie; E J Denning & Cie; James McCreedy & Cie; Lord & Taylor.

A ALBANY—W. M. Whitney & Co, John G. Myers, Johnston & Reilly.

A TROY—William H Frear, Church & Fallen, G V S Quackenbush & Cie, W C Winne & Cie.

A UTICA—Hugh Glenn & Cie, J W Wells Fils & Cie, Roberts & Hoag.

A SYRACUSE—D McCarthy & Cie, Milton, S Price, Dey Frères & Cie.

A ROCHESTER—Sibley, Dindsey & Curr, A S Mann & Cie, James Faby & Cie.

A BUFFALO—Barnes, Bancroft & Cie, Adam, Meldrum & Anderson, J N Adam.

A CLEVELAND—Hower & Higres, E M McGillis & Cie, Taylor, Kilpatrick & Cie.

A TOLEDO—F Eaton & Co, Lasalle, Coren & Kock, Anderson Bros.

A COLUMBUS—W G Dunn & Co, Andrew Dobble, Freemann, Staley & Martin.

A CHICAGO—Marshall, Field & Co, Carson, Pirie & Co, Charles Gossage & Co, Mandel Bros.

A ST. LOUIS—The William Barr D G & Co, Scruggs, Van Devort & Barney D G & Co, B Nugent & Bros.

A CINCINNATI—The John Shillito & Co, Alms & Doepke, H & S Pogue.

A INDIANAPOLIS—Pettis, Bassette & Co, L S Ayres & Co.

A ST PAUL—Manheimer Bros, Lindeke, Ladd & Co.

A MINNEAPOLIS—Goodfellow & Eastman, I a le Barnes, Morse & Co, Hale, Thomas & Co.

A KANSAS CITY—Bullene, Morres, Emery & Co, G Y Smith & Co.

A MILWAUKEE—T A Chapman & Co.

A DETROIT—Newcomb, Endicott & Co, Metcalf Bros, Geo Peck & Co.

A LOUISVILLE—Sharpe & Middleton, [illegible]

Et plus de quatre cents autres.

S. CARSLEY & Cie.,

Seuls agents à Montréal de la compagnie manufacturière Gilbert pour les doublures à brin de câble.

S. CARSLEY

1775, 1787, 1789, 1791, 1793, 1895, 1297

RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

ROYAL THEATRE MUSEUM

SPARROW & JACOBS, propriétaires et gérants.

Cie d'Opera Comique de Bennett & Moulton.

Lundi et Mardi, après-midi et soirée.

Les Cloches de Corneville!

Mercredi après-midi et soir, et Vendredi après-midi .... PINAFORE

Jeudi soir .... OLIVETTE

Vendredi après-midi et soir LA MASCOTTE

Samedi après-midi et soir LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

Prix ordinaires, 10 et 25 cts.

Représentation à 2.30 et 8 hrs p.m

Grand Central Dime Museum!

COIN DES RUES Ste-CATHERINE et St-DOMINIQUE

MEUNIER, BELANGER & Cie, propriétaires

Ouvert tous les jours, à 2.30 hrs p.m., pour dames et enfants. Le soir, à 8 heures. Spectacles toujours nouveaux et populaires. Admission, 10 cts.

CHRISTAL PALACE OPERA HOUSE

CARRE DOMINION, en face du Windsor.

Roland G. I. Barnett, locataire et gérant.

Immense succès du célèbre opéra de Stephens et Salomon, avec scènes nautiques,

Billee Taylor!

qui sera donné aujourd'hui, demain, mercredi soir et mercredi en matinée.

EN PRÉPARATION

LA MASCOTTE

Entrée, 15c; Sièges réservés, 50c, 35c et 25 cts, Loges $5 et $6.

Les billets sont en vente chez Prince et chez Lamplough.

ON DEMANDE des jeunes gens habiles pour vendre un nouvel article. S'adresser au bureau de LA PATRIE.

ON DEMANDE une servante générale, au No 199 rue St Hubert. e94

ON DEMANDE de bonnes laveuses et repasseuses à la "Parisian Laundry," 35 rue Université. 194

ON DEMANDE une servante à l'hotel du Pays 145 St Paul. e94

ON DEMANDE une fille d'enfants No 81 rue Berri. d44

ON DEMANDE un homme pour conduire une des voitures de LA PATRIE entre 5 et 7 heures du soir. S'adresser au bureau de LA PATRIE, à M. Thibaudeau, vers 8 heures du soir, ou au No 94 rue des Erables.

ON DEMANDE immédiatement une bonne cuisinière. Le lavage se fait en dehors. S'adresser à J. O. Dupuis, 177 rue St Hubert. c91

ON DEMANDE huit tailleurs de pierre. Gages $2.00 à $2.50 par jour. S'adresser à Hyacinthe Bourgoin & Fils. c92

ON DEMANDE 20 filles pour travailler dans la reliure. S'adresser 17 Ste Thérèse. jao

UN BON PRESSIER dans une boutique de tailleur demande de l'emploi. S'adresser à Amédée Quintal No 433 rue Montcalm. l.n.o.

ARGENT A PRÊTER à 6 pour cent, en sommes de $5,000 et audessus, sur propriétés de ville de première classe. Pas de commission. Adresser: Boîte 999, bureau de poste. l94

Chambres meublées

Pour messieurs, dans une famille privée. Mai son de première classe et à proximité du centre de la ville. 22 rue St Louis.

A VENDRE

Un hôtel de première classe avec ameublement, licence, piano et table de billard. Loyer très modéré. Un magnifique grand verger est attaché à l'établissement. S'adresser à A. A., 330 rue St Paul Montréal. 20

DERNIÈRE HEURE.

Notre supplément

Afin de pouvoir consacrer plus de travail et d'espace aux compte-rendus de la Saint-Jean Baptiste, nous ne publierons pas cette semaine et la semaine prochaine de supplément musical et littéraire. Avis à nos lecteurs.

LIBELLE

La "Minerve" et l'hon. M. Mercier.

L'hon. M. Mercier a pris des procédés au criminel, aujourd'hui, contre M. Joseph Tassé, de *La Minerve*, pour libelle.

M. Tassé a été arrêté.

LES BOUGES

L'agent Cinq-Mars est allé exécuter, hier un mandat d'amener lancé contre un vieillard du nom de Lefebvre, domicilié rue St Philippe et dont la maison est une source de désordre pour tous les citoyens de la localité.

Il a trouvé l'accusé gisant ivre-mort sur le plancher de sa demeure avec trois femmes qui étaient dans le même état.

Tous portaient des blessures à la tête, ce qui paraissait indiquer qu'ils s'étaient livrés à une bataille en règle.

Depuis deux ans, cette maison a été le refuge de tous les mauvais sujets du quartier, et il est heureux qu'on ait pu en purger la ville.

Un autre bouge de la même espèce a été vidé hier soir. Alphonse Bastien et sa femme ont été arrêtés et comparaîtront vendredi.

POLICE ET TRIBUNAUX.

La cour d'assises a ajourné d'hier à cette après-midi, pour rendre sa décision dans l'affaire Ross.

Les plaintes se renouvellent contre les marchands qui obstruent les trottoirs avec des marchandises.

On a signalé à la police, hier, que deux enfants étaient égarés.

Mary Maddocks, 55 ans, ivrognesse, comparaissait ce matin, pour la 47e fois devant le Recorder.

On demande à la police ce que peut être devenu Donald Gray, âgé de 68 ans, parti d'Halifax pour Montréal en septembre dernier. Il avait été employé à la douane.

Nouvelles concencées

Mathilda Ladova Harris, âgée de 16 ans, s'est éprise d'amour pour un jeune cordonnier. Dimanche dernier, elle a vu l'infidèle se promener avec une autre et n'a pu résister à sa douleur. Elle a pris une dose de laudanum mais elle en reviendra.

Le rouleau à vapeur dont on se sert sur la rue Ste-Catherine pour aplanir le chemin a fait prendre le mors aux dents à trois chevaux hier soir.

Un japonais du nom de Arakawa Shigashide fait actuellement son cours au collège vétérinaire.

Il y a eu 82 inhumations au cimetière catholique, la semaine dernière.

La St-Jean-Baptiste.

Une nombreuse assemblée des membres du club de raquettes "Le Canadien" a eu lieu hier soir, au "Mechanic's Hall", pour s'occuper de la part que doit prendre le club à la célébration nationale.

M. I A Beauvais présidait et on remarquait dans l'assistance l'hon. M. Mercier, président honoraire, et plusieurs autres personnages.

Le club a décidé de faire construire un petit char allégorique représentant une montagne couverte de neige et entourée d'arbres. Ce char sera traîné par deux *ponies* que conduira un des plus jeunes membres du club. Sur le devant, on étalera sur une petite table, toutes les coupes gagnées aux divers concours par les membres du club, depuis sa fondation, et le trophée sera surmonté de la plus vieille paire de raquettes qu'il y ait sur le continent et que le club "Le Canadien," grâce à l'amabilité de l'hon. M. Beaubien, a l'avantage de posséder actuellement.

On s'attend que les membres seront au nombre de cinq cents, le matin du 24. Le rendez-vous est au bureau de l'hon. M. Mercier et il faudra s'y trouver à sept heures précises.

Il y aura 2,000 sièges réservés sur le terrain de l'exposition, le matin de la messe.

M. Ronayne, demeurant sur la place Chaboillez, a gagné la montre mise en rafle à Hochelaga. La section d'Hochelaga a réalisé $102 avec cette rafle. Cette montre a été donnée par les trois échevins du quartier.

On a commencé hier, la construction du pont de Brooklyn, et de tous les arcs qui doivent donner tant d'éclat à la démonstration nationale. La rue Ste Catherine-Est et la rue Notre-Dame ouest promettent d'étaler aux regards des décorations comme on en a encore jamais vu à Montréal.

Il y aura vendredi soir, répétition générale du beau drame "Le Courrier de Lyon" qui sera joué avec grande solennité le 24 juin prochain, par le nouveau Cercle franco-canadien.

On annonce une grande assemblée générale des cordonniers et marchands de chaussures pour jeudi soir, à 8 heures, chez MM Lefebvre et frères, 443 rue Jacques-Cartier.

Les sociétés nationales de l'étranger seront distribuées comme suit dans la procession du 25 avec les différentes sections:

Section St Paul.

Hudson, Concord, Central Falls, 100 membres.

St Vincent de Paul.

New York, Worcester, 200; Détroit, 100; Hull, 400; Boucherville.

St Henri.

Lachine, 100; St Colomb de Sillery, 50,

Ste Brigide.

Glen's Falls, Lynn, Burlington, St Jean.

St Charles.

Milbury, Nashua, Lewiston.

St Jacques

Sorel, 300; St Laurent, 300; Sherbrooke 500; Québec, 150; Ottawa, 200.

Notre-Dame

Trois-Rivières, 100; Longueuil, 200; Richmond, 25; Plattsburg.

Sacré-Cœur

St Hyacinthe, 200; Chambly, 200; St André Avelin, 150.

St Jean-Baptiste

Boston, Meriden, Marieville, Manchester.

Ste Cunégonde

Ogdensburg, Lebanon, Caughnawaga.

St Enfant Jésus et Coteau St Louis.

Whitehall, Vergennes, Cornwall.

St Joseph.

Lowell, Holyoke, 200; Winooski, 100; Chicago, St Joseph de la Beauce, Champlain N. Y.

La Nativité d'Hochelaga.

Essex, Amherstburg, Pointe-aux-Roches, Windsor, Pincourt.

La liste ci-dessus est celle des sociétés qui marcheront en corps. Nous publierons demain l'ordre dans lequel marcheront les délégués.

Senécal, Cadieux & Cie,

Vins, Liqueurs, Spiritueux et Cigares,

Agents pour la vente des

FEUX D'ARTIFICE

de la célèbre manufacture EAGLE, de New-York.

Constamment en magasin un assortiment considérable de ces feux d'artifice.

Un escompte libéral est accordé aux communautés religieuses et aux corporations qui achèteront au-delà de $50.

Adressez-vous au

No 278 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

CHOSE EXTRAORDINAIRE.

Depuis que la maison I. Rivet a réduit ses prix, ses affaires ont augmenté considérablement. Aussi lorsque nous voyons vendre de beaux tweeds tout laine pour 50 cts, de belles étoffes à robes pour 12, 15 et 20 cts, coton jaune extra 4 cts et 5 cts, cols, collets, indiennes vendus à sacrifice chez Isaïe Rivet, enseigne du ballon rouge, No 1485 rue Notre-Dame. jno

Chronique-Montreal

—N'oubliez pas que nos chapeaux en paille sont vendus aux prix de la manufacture, R B. Champagne & Cie. 601 rue Sainte Catherine. jno

—Le grand jour de notre fête nationale approche; soyons actifs et n'épargnons rien pour rendre cette journée à jamais mémorable. Aussi n'oublions pas que s'il nous faut un bon et élégant chapeau en soie, un incomparable chapeau en duvet, ou un de ces très beaux chapeaux en manille ou en paille, il nous faut aller où nous sommes certains de nous procurer que des marchandises nouvelles et vendues à très bas prix, c'est-à-dire chez Hubert et Comtois, à l'enseigne du drapeau tricolore, 685 rue Ste Catherine, entre les rues St André et St Christophe. jno

50e Anniversaire—Nous allons célébrer le 50e anniversaire de notre fête nationale le 24 juin. Il faut pour cela être bien habillé, il faut avoir une belle robe, où faut-il aller! Chez G A Lamontagne, pour un parasol de fantaisie encore chez G A Lamontagne, pour tout ce que vous aurez besoin vous ne sauriez faire mieux que d'aller chez G A Lamontagne, 633 Ste Catherine, vis à vis la banque d'Epargnes coin Jacques-Cartier. jno

Déménagement.—M. J. E. A. Dubord, tailleur fashionable, informe ses nombreux clients et le public qu'il transportera, le 1er mai prochain, son magasin du No. 22, rue St Laurent au No. 19, de la même rue. Les affaires de M. Dubord allant toujours en augmentant, il se se voit forcé de choisir un magasin plus vaste afin de satisfaire ses clients. jno

L'art dans la confection—C'est l'habit dit-on qui fait le moine; on a oublié de dire que c'est le tailleur qui fait l'habit. Combien de gens en effet se sont mal jugés par le peu d'attention qu'ils apportaient à leurs vêtements, et tel qui s'est vu refuser la main d'une charmante jeune fille aurait peut-être été accepté s'il avait moins négligé sa toilette. Aussi MM. Rosaire Roy & Cie, 9 rue St-Laurent, en véritables artistes, ne laissent-ils sortir de chez eux que des vêtements irréprochablement finis, et il faut voir avec quels soins scrupuleux l'œil du maître veille aux moindres détails. UN CLIENT.

—jno.

Telegraphie

DÉPÊCHES A *LA PATRIE*

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE.

CANADA.

Banquet.

Ottawa, 18—L'honorable A P Caron et Sir Hector Langevin, assisteront au banquet de la St Jean Baptiste, le 26 à Montréal.

Vente de l'île d'Anticosti.

Québec, 18—L'île d'Anticosti, a été vendue, hier, par licitation à la Malbaie et a été adjugée à M. F W Stockwell, pour la somme de $101,000.

De retour.

Ottawa, 18—L'honorable J H Pope, est de retour en cette ville, venant des cantons de l'Est.

Invitation.

Québec, 18—M. Joncas, shérif de Gaspé et ancien commissaire canadien, à l'exposition Internationale des Pêcheries à Londres, a accepté l'invitation de donner lecture d'un ouvrage sur les pêcheries, lors de la réunion des membres de l'Association Britannique qui aura lieu à Montréal dans le mois d'août.

Câble réparé.

Ottawa, 18—Le câble qui relie Meat Cove [Cap Breton] aux Iles de la Magdeleine a été réparé. Le steamer *Newfield* a servi en cette circonstance.

Détournement

Toronto 18—Thomas Scandreth, jeune homme appartenant à une famille honorable de cette ville, a été condamné à 4 mois de prison pour détournement de fonds au préjudice de MM. Rendrie et Cie.

EUROPE.

Craintes sérieuses.

Londres, 18—La plus grande anxiété règne au sujet du navire baleinier *Chieftain* qui fait la saison sur les côtes du Groenland. Aux dernières nouvelles 7 hommes seulement étaient restés à bord et plusieurs de ses bateaux montés par 15 hommes manquaient.

Traversée rapide

Queenstown 18—Le nouveau steamer *America*, venant de New-York est arrivé ce matin, ayant fait le voyage en 6 jours et 14 heures. Cette traversée est la plus rapide qui ait été faite jusqu'ici. Elle l'emporte de 2 heures et 39 minutes sur celle qui les précèdent.

Condamnation

Dublin 18—La cour du banc de la reine vient de condamner Wm O'Brien, éditeur de l'*United Ireland* à £500 d'amende pour libelle, à la demande de M. Bolton. Des writs pour libelle ont été lancé contre Parnell, Justin McCarthy, Jos Kenny et les autres propriétaires du *United Ireland*.

Trouvaille dangereuse

Berlin 18—Quatre dangereuses cartouches munies de fusées automatiques ont été trouvées sur la ligne du chemin de fer de Westphalie.

Vente d'une collection

Paris, 18—On a commencé dans l'ancien atelier de Gustave Doré, rue Bayard, la vente d'une partie de la fameuse collection de Beurnonville. Un étau, aux armes de France, qu'on croit avoir été fabriqué par Louis XVI [illegible] personne a été adjugé à 930 francs.

A VENDRE OU A LOUER—Un pouvoir d'eau et bâtisse construite dessus la digue, le tout situé au Sault au Récollet. S'adresser sur les lieux à REGIS GAGNON.

17 juin—am

HENRY BIRKS & CIE,

222 rue St-Jacques

ont reçu un assortiment choisi de nouveautés d'Europe

BIJOUTERIES EN OR,

BIJOUTERIES EN DIAMANTS,

BIJOUTERIES EN ARGENT

dans les nouveaux patrons. [illegible] en plaqué et en marbre pour manteaux de cheminée

LES MONTRES, UNE SPÉCIALITÉ,

Seuls agents pour les célèbres montres d'Ulysse Nardin.

Une visite est sollicitée.

ALLEN'S LUNG BALSAM.

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA Consomption, la Toux, les Rhumes, L'ASTHME, LE CROUP,

Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI, LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE,

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. Il soulage instantanément.

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

En vente chez tous les Pharmaciens.

P. DANSEREAU, Carossier,

219 et 221 Rue Craig

M. DANSEREAU a en mains un stock de voitures neuves et d'occasion de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que:

Coupe, Voitures de Cochers, Express à Piano, Photon, Victoria, Buggies, Voitures de boulanger, Landaus, Voitures de Québec, Omnibus, Charrettes, Voitures d'hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes espèces de voiture de familles et fait une spécialité de réparations à bon marché. M. Dansereau emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux.—M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle capote brevetée pour les voitures de famille et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et les diplômes pour chaque voitures aux expositions de 1881 et 1882.

P DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig.

P.-S.—Les ROUES fabriquées par M. Dansereau sont reconnues les meilleures qui soit fabriquées à Montréal.

Decouverte scientifique

SAVONS MEDICINAUX DU Dr V. PERRAULT DE ST-EUSTACHE.

Après avoir pendant plus de trente ans, étudié spécialement la *Dermatologie* et après avoir même dans ce but passé quelques années dans les hôpitaux de Paris, le Dr V. Perrault vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicales propres à guérir toutes les affections de la peau. Jusqu'à ces derniers temps le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public. L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ce qui concerne les médicales. [illegible] Dr Marois dans une lettre qu'il adressait au Dr V. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci [illegible] des travaux des spécialistes les plus autorisés, tels que: Hebra, Kaposi, Gustave, etc., pour cesser de croire que le Dr V. Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles; il y a là un contre-sens évident. Il n'en est pas de même pour les *Savons Médicinaux du Dr V. Perrault*. Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare et qui sont au nombre de 18 sortes, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir.

On comprend facilement, en effet, que le Rifle, les Dartres, le Rhumatisme, la Teigne, les Hémorrhoïdes, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède; il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médicales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

NUMEROS ET USAGE DES SAVONS MEDICINAUX:

Savon No 1 pour démangeaison	25c	Savon No 10 pour goître (grosse gorge)	25c
Savon No 2 détersif, plaies de toutes sortes	25c	Savon No 11 désinfectant	25c
Savon No 3 contre les taches, poux, morpions	25c	Savon No 12 pour le bain	25c
Savon No 4 pour ulcères syphilitiques	25c	Savon No 13 pour les crevasses	25c
Savon No 5 pour dartres	25c	Savon No 14 pour embellir la peau	25c
Savon No 6 pour la teigne	25c	Savon No 15 pour la gale et toutes les blessures des cheveux	25c
Savon No 7 pour la maladie de la barbe	25c	Savon No 16 pour les morpions	25c
Savon No 8 contre les taches de rousseur	25c	Savon No 17 pour la [illegible]	25c
Savon No 9 contre le rhumatisme	25c	Savon No 18 pour les hémorroïdes	50c

En vente chez tous les pharmaciens.

Dépôt général et fabrique à St Eustache,

J. A. PAQUIN, Propriétaire.

27 mai—am

CANADIENS-FRANÇAIS!

Préparez-vous pour le DEUX JUILLET, *quand la nouvelle ligne du Pacifique Canadien sera ouverte. Elle vous conduira tout droit sur les terres vierges de la* QU'APPELLE, *ou on vous donne*

160 acres POUR RIEN et 160 acres de plus a $2.00 et $2.50 l'acre

Prix du passage a Winnipeg, $15.00 | Prix du passage a Whitewood, $19.35

Prix du passage a Broadview $19.65

BILLETS DE RETOUR A EXTREMEMENT BAS PRIX.

Venez au Bureau de Colonisation, au coin des rues des Casernes et des Commissaires, près de la gare du Pacifique, carré Dalhousie, Montréal, pour lire le témoignage des délégués Canadiens-Français qui ont visité le pays dans le but de s'établir, ce printemps.

Le convoi spécial partira le DEUX JUILLET au lieu du 30 Juin.

LOTERIE NATIONALE —DE— COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le CURE LABELLE, Directeur

S. E. LEFEBVRE .... Secrétaire

C. E. A. GUIMOND.... Agent-général

VALEUR DES LOTS: $50,000

GROS LOT Un immeuble d'une valeur de $10,000

1920 autres LOTS

PRIX DU BILLET, $1.00—Un escompte de 5 o/o est accordé sur 10 billets; 10 o/o sur 50 billets, et 15 o/o sur 100 billets.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No 17 Place d'Armes, Montréal.

ON DEMANDE DES SOUS-AGENTS

17 juin.

Le Sirop de Gomme de Sapin composé Du Dr F. J. DEMERS

possède en vérité des propriétés tout à fait extraordinaires pour la guérison des rhumes. Des individus toussant depuis des années ont été guéris; des asthmatiques ont été guéris; des enfants ayant la coqueluche depuis des mois ont été guéris. Les rhumes ordinaires sont guéris en quarante huit heures. Essayez en une bouteille et vous serez convaincus de son efficacité. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. Exigez le nom du Dr F. J. Demers sur l'enveloppe de la bouteille. Tous les marchands qui désirent se procurer ce sirop doivent s'adresser à la Pharmacie Notre-Dame No 1685 rue Notre-Dame, Montréal.

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle empêche les pellicules, tient le scalpe en bonne santé, empêche les cheveux de tomber et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

DENTAL-PEARLINE,

PREPARATION LIQUIDE ODORANTE

bien supérieure aux poudres dentifrices. Nettoie bien les dents, purifie la bouche et embellit les gencives. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien, 144 Rue St Laurent

1883 RUE NOTRE-DAME 1885

Nous continuons à ouvrir chaque jour des caisses contenant nos fraîches et magnifiques importations d'articles de saison. La dernière dépression du commerce a permis de réaliser des occasions extraordinaires dans nos achats.

ETOFFES A ROBES

Pour les étoffes à robes nous surpassons tous les autres.

Un magnifique lot de cachemires valant $1.00 réduit à 25c; va aux 75c réduit à 50c.

TOILE. HABILLEMENTS.

Pour les habillements en toile pour demoiselles, nous n'avons point de rivaux.

Habillements en toile pour demoiselles, habillements galonnés et brodés, depuis 45c à $1.25 valant de $1.50 à $2.00.

Habillements blancs, légèrement tachés, réduit à 50c.

LIGGET & HAMILTON.

TOILE, VETEMENTS de DESSOUS

Nous avons un lot de jupes et caleçons de qualité supérieure, légèrement sali, réduit à 50c.

100 "Printed Wrappers" valant $1.50, vendus à 75c.

JERSEYS! JERSEYS!

Un lot d'occasion (lob lot) de Jerseys pour enfants vendu à très bas prix.

Jerseys galonné pour dames réduits de 50 pour cent pour achever la vente de ce lot.

LIGGET & HAMILTON.

Eté. Mousselines.

Nous venons de faire l'étalage d'un assortiment complet de mousselines blanches de qualité et de dessins supérieurs et d'une classe de piqués blanc et rayé.

PARASOLS! PARASOLS!

En rois et en soie, dernière mode, la meilleure qualité et aux prix les plus bas qu'on achète chez

LIGGET & HAMILTON

1883 et 1885

Rue Notre-Dame,

Autrefois 47 et 49 rue St Joseph. 187

LETTRES FUNÉRAIRES IMPRIMÉES SOUS UNE DEMI-HEURE D'AVIS AUX ATELIERS DE "LA PATRIE," 32, 34 et 36 RUE SAINT GABRIEL.

FEUILLETON

No 41

UNE
Affaire Mysterieuse

par FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(Suite)

La réponse de Slough l'y attendait. Le pauvre Tom écrivait dans des larmes où débordait sa joie.

Il croyait Robert mort depuis que la nouvelle du naufrage de l'*Avenger* était arrivée en Angleterre, où tout le monde pensait que la frégate avait péri corps et biens.

Il terminait en offrant à son ancien maître son avoir et sa personne.

Robert s'empressa de lui répondre qu'il acceptait son dévoûment, et le pria de venir le rejoindre le plus tôt possible.

Huit jours après, Robert embrassait ce vieux serviteur, ou plutôt ce vieil ami de sa jeunesse.

Slough pleura de joie en le revoyant, et de douleur en apprenant la triste histoire des deux dernières années.

Quand Robert lui expliqua son plan et ses espérances, l'intrépide marin n'hésita pas un seul instant.

Prévoyant que son maître devait avoir besoin d'argent, le brave John avait apporté toutes ses économies: cinq cents livres sterling à peu près (11,500 fr.).

Avec l'or retrouvé sur la bruyère, Robert avait ainsi à sa disposition une vingtaine de mille francs, somme plus que suffisante pour l'entreprise qu'il méditait.

Il apprit avec satisfaction que nul en Angleterre n'avait jamais eu de nouvelles de l'*Avenger* et que le lieu du naufrage était resté inconnu.

Robert était donc seul à posséder ce secret et seul, il l'espérait du moins, à pouvoir en tirer parti, car George et le matelot irlandais n'étaient pas en situation d'y penser.

Restait à combiner le moyen d'opérer le sauvetage avec sûreté et surtout avec promptitude, car le temps était précieux.

John, qui avait beaucoup navigué autrefois dans la Méditerranée, connaissait très-bien la côte d'Afrique et l'écueil des Sorelle.

Ce fut lui qui trouva la combinaison la plus simple et la plus praticable.

On ne pouvait pas penser à engager des matelots comme auxiliaires, et d'un autre côté, on ne navigue pas sans un but ostensible.

Il fallait donc nécessairement opérer sans aide et trouver un prétexte pour s'établir dans les parages des Sorelle.

La surveillance à laquelle Robert était soumis n'était pas sévère, et il lui fut facile de s'embarquer avec John pour l'Afrique.

Une fois arrivés à Alger, ils se firent passés pour des matelots anglais établis à Malte qui venaient sur la côte pêcher le corail.

Le centre de cette industrie est fixée depuis deux siècles dans le petit port de la Calle, sur la frontière de la régence de Tunis.

Ils allèrent s'y installer, et ils firent l'acquisition d'un bateau qu'ils pouvaient manœuvrer seuls.

En écrivant à John en Angleterre, Robert avait eu soin de lui dire d'apporter avec lui deux costumes complets de plongeur et un appareil à air.

La profession de corailleur qu'ils avaient choisie expliquait suffisamment la possession de ces objets.

Il avaient fait d'ailleurs en sorte d'éviter tout ce qui pouvait attirer l'attention sur eux, et ils vivaient tout à fait de la vie des pêcheurs.

Bientôt il n'y eut personne sur la côte qui ne les prit pour de pauvres gens venus d'Angleterre pour gagner péniblement leur vie.

On se moquait même un peu de leur bateau, acheté pour fort peu d'argent, et de leur prétention de naviguer sans engager un matelot, sans prendre même un mousse avec eux.

Avant de tenter l'aventure des Sorelle, Robert jugea nécessaire de sortir plusieurs fois pour pêcher réellement, afin aussi de se remettre au métier de plongeur qu'il avait eu tout le temps d'oublier.

Ce n'était pas d'ailleurs chose facile que d'exécuter à deux un travail sous-marin aussi important, et quelques essais préalables étaient indispensable.

Les expériences eurent lieu sur des bancs de corail à différentes profondeurs, et elles réussirent parfaitement.

Robert retrouva promptement l'aplomb et l'adresse qu'il avait acquis autrefois, et, à force de peine et de persévérance, ils parvinrent à s'organiser suffisamment.

Pendant que l'un d'eux plongeait l'autre devait manœuvrer seul l'appareil à air, travail qui emploie ordinairement deux hommes.

Là était la grande difficulté.

Elle fut surmontée grâce à l'énergie et à la vigueur de John, et dès lors le succès fut assuré.

Dans l'intervalle de ses sorties Robert avait eu plusieurs fois l'occasion de causer avec des marins de Tunis et de Tripoli qui faisaient le cabotage le long de la côte, et il avait recueilli des renseignements précieux.

Le *Caïman* n'était pas inconnu dans ces parages. Il les avait même fréquentés récemment, car le patron d'un chebek tunisien l'avait rencontré par le travers de l'île Pantellaria.

Cet homme qui était monté à bord pour vendre du poisson, y avait fort bien remarqué, disait-il trois ou quatre Européens, et il ne se doutait pas de la joie que ce renseignement apportait au père de George.

L'opinion la plus répandue parmi les pêcheurs était que le *Caïman* faisait la contrebande en Italie et en Espagne; mais personne ne connaissait au juste sa destination.

Peu importait d'ailleurs à Robert. Il lui suffisait de savoir que le navire n'avait pas quitté la Méditerranée, et il ne mettait pas en doute que George fût un des Européens qu'on signalait à bord du brick de Morgan.

Le moment d'agir était venu.

Robert et John quittèrent la Calle par une belle matinée du mois d'août.

Le vent était bon, la mer calme, et le beau temps paraissait assuré pour plusieurs jours.

Le lendemain de leur départ, ils étaient en vue des Sorelle, et, en jetant l'ancre près de l'écueil où il avait passé naguère une si terrible nuit, Robert ne put se défendre d'une vive émotion. Rien n'était changé dans l'aspect menaçant des sinistres rochers, seulement les vagues ne venaient pas se briser avec fureur sur leur base.

Ils se dressaient, âpres et sombres, au milieu d'une mer bleue comme le ciel et transparente comme le cristal.

Robert commença par explorer la partie de l'écueil où l'*Avenger* s'était brisé, et il reconnut avec joie que le navire était resté à la place où il avait sombré.

De sa barque il distinguait sous dix brasses d'eau les grands bras rouges de la machine qui se dressaient au milieu des débris du navire.

La journée se passa à préparer les appareils et à choisir le point précis du mouillage.

Robert se rappelait parfaitement que les barils pleins d'or avaient été arrimés dans une soute placée sous le grand carré des officiers, à l'exception d'un groupe de six tonnelets que le commandant avait reçus au moment même de l'appareillage.

Ceux là, faute de temps, étaient restés en dépôt dans sa chambre.

Arrêtant son plan d'après ses souvenirs, Robert décida d'opérer sur la soute du grand carré qui devait être plus facile à atteindre.

Il fut convenu que lui et Slough plongerait à tour de rôle, et il voulut se charger de la première exploration.

Revêtu de son appareil, il descendit sur l'épave et trouva à une faible profondeur le pont, ou plutôt les débris du pont, car le temps et la mer l'avaient aux trois quarts détruit.

Le carré des officiers se trouvait à découvert, et Robert constata avec joie qu'il rencontrerait bien moins de difficultés qu'il ne le craignait.

Un travail assez difficile restait cependant.

Il fallait trouver la trappe qui recouvrait la soute et la soulever avec une pince.

La première visite fut employée à cette opération.

Robert eut le bonheur de rencontrer la trappe et la force de l'ouvrir.

Les barils étaient à leur place.

Empilés les uns sur les autre, ils occupaient un espace étroit, et Robert crut voir que ceux qui étaient au fond de la soute s'étaient crevés sous le poids et vidés en partie.

Peu lui importait du reste, car il y avait là de quoi suffire dix fois à défrayer ses projets, et il était décidé à se contenter d'extraire une partie du trésor, sauf à venir chercher le reste quand il aurait réussi à sauver George.

Robert remonta et expliqua la situation de l'épave à John, qui ne douta pas du succès.

Leur seule crainte était d'être surpris dans leurs travaux; mais c'était bien peu probable, car les marins évitaient d'affronter les dangers des Sorelle, et les plongeurs avaient pris la précaution d'abriter leur barque derrière une pointe de rocher, pour ne pas être aperçus.

Ils calculaient qu'une semaine leur suffirait pour hisser quatre ou cinq barils, et c'était assez, puisque chacun d'eux devait contenir selon l'usage des transports de fonds par voie de mer, dix mille guinées, c'est-à dire 260,000 fr.

Avec un million Robert avait largement de quoi acheter, s'il le fallait un navire pour atteindre Morgan.

Le lendemain, ce fut le tour de John. Il plongea et réussit à amarrer un premier baril qui fut hissé et embarqué avant la fin du jour.

Le travail cependant avait été très-dur, et il fallut plusieurs fois l'interrompre pour dégager le baril accroché à des débris.

Le second et le troisième tonnelet donnèrent encore plus de peine, soit qu'ils fussent moins favorablement placés, soit que les forces des travailleurs commençassent à s'épuiser.

Robert hésitait à entreprendre de hisser le quatrième quand il eut la pensée d'explorer la chambre du capitaine, où il avait vu déposer six barils, pour voir s'il ne serait pas plus facile de les extraire.

Il entreprit lui même ce nouveau voyage et, après avoir donné des instructions à John pour qu'il suivit tous ses mouvements avec la barque, il plongea et se dirigea vers l'arrière, marchant lentement et prenant toutes les précautions qu'une longue expérience lui avait enseignées.

Le navire était fortement incliné, la proue en l'air, et Robert avait beaucoup de peine à se soutenir sur cette pente glissante.

Il arriva bientôt à une solution de continuité, et il reconnut que la frégate s'était séparée en deux morceaux.

L'arrière, où se trouvait la chambre du commandant, formait une épave isolée, et, pour l'atteindre Robert dut franchir, non sans péril un espace large de plusieurs brasses.

Il y parvint sans accident.

La cloison de la chambre du commandant avait disparu, et le plancher était couvert de débris.

Robert remarqua avec surprise des cercles et des douves qui semblaient provenir de barils qu'on aurait brisés.

Il se dit que peut-être la mer en avait disloqué quelques uns, et il continua à avancer.

A suivre.

VÊTEMENTS NOUVEAUX
CHEZ
L. C. de TONNANCOUR
MARCHAND-TAILLEUR,
119 rue Notre-Dame Centre.

L'on trouvera un grand choix de Tweeds et Etoffes Anglaises, Françaises et Américaines, choisis spécialement sur les marchés Européens et Américains.

M. [illegible], tailleur bien connu du [illegible], fait partie du personnel de l'établissement.

Coupe parfaite garantie.

SI et SI.

"Si vous êtes souffrant, si votre santé est mauvaise, si vous languissez, si vous êtes dans un état alarmant et désespéré, essayez les Amers de Houblon et certainement ils vous guériront."

"Si vous êtes ministre et surchargé de besogne à cause de vos devoirs pastoraux, si vous êtes mère et que le soin de votre famille vous fatigue, si vous êtes homme d'affaires ou ouvrier exposé aux intempéries des saisons, si vous êtes homme de lettres, appelé à veiller par vos occupations, les Amers de Houblon vous fortifieront."

"Si vous souffrez d'une indigestion ou des suites de l'ivresse, d'indiscrétion et d'abus de jeunesse, etc."

"Aussi si vous êtes fermier et que vos travaux excessifs aient fatigué votre système, si vous avez besoin d'un tonique, d'un stimulant, sans vous intoxiquer, si vous êtes vieux et que votre sang soit impure, que vous soyez énervé, les Amers de Houblon vous rendront la vie, la vigueur et la santé."

Si vous êtes dyspeptique ou si vous souffrez des maladies de l'estomac ou des intestins, c'est de votre faute si vous restez malade.

Si vous avez la maladie des rognons et que vous attendiez la mort, vous pouvez lui échapper en prenant des Amers de Houblon.

Si vous êtes malade de la terrible affection des nerfs, vous trouverez un 'Baume réparateur' dans les Amers de Houblon.

Si vous demeurez dans un district infesté de miasmes, barricadez votre système contre la maladie, la fièvre, l'épidémie, la bile par l'usage des Amers de Houblon.

Si vous êtes indisposé, bourru, couvert de boutons, si vous avez le teint blême, une mauvaise haleine, les Amers de Houblon vous rendront la richesse du sang, la douceur de l'haleine et en un mot, la santé. On paiera la somme de $500 pour la preuve qu'un cas n'a pas été guéri ou soulagé.

Si vous êtes vieux et malade au lit, si votre femme est infirme ou votre sœur, votre fille ou votre mère, quelques bouteilles d'Amers de Houblon les guériront.

---

30 DAYS' TRIAL
DR. DYE'S

ELECTRO-VOLTAIC BELT and other ELECTRIC APPLIANCES are sent on 30 days' trial TO MEN ONLY, YOUNG OR OLD, who are suffering from NERVOUS DEBILITY, LOST VITALITY, WASTING WEAKNESSES, and all those diseases of a PERSONAL NATURE, resulting from ABUSES and OTHER CAUSES. Speedy relief and complete restoration to HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address
VOLTAIC BELT CO., Marshall, Mich.

Moyeu breveté
DE J. LAJEUNESSE.

Breveté le 11 Juillet 1882, au Canada, aux Etats Unis et dans toute l'Europe.

Ce moyeu est reconnu le meilleure qu'il ait sur le marché. Pour achats de privilége et autres détails, s'adresser à
J. LAJEUNESSE,
104 rue Notre-Dame Centre, MONTREAL.

ARTHUR SIMARD,
Successeur de Simard & Foerster,

Fabricant de Moulures dorées et imitées, marchand de Gravures sur acier, Peintures et magnifiques Chromos.

EN GROS ET EN DETAIL,

1662 RUE NOTRE-DAME.

Fabrique: 493 *rue Mignonne,*
MONTREAL.

Cadres redorées promptement.
14 mai. cfs

FONDEE en 1837
FOURNEAUX
A CIMENT ET A CHAUX
DE HULL.

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les mérites du CIMENT DE HULL et son adoption pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

BARDEAUX DE PINS à vendre à bon marché: quantité: 25 mille par jour.

En vente chez tous les principaux marchands. Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

C. B. WRIGHT,
HULL, P. Q.
21 mai.

FIRE AND WATER PROOF

PAINT

NE LISEZ PAS CECI!

Dernier grand succès obtenu par la

PEINTURE CAOUTCHOUC
DE
A. A. Wilson & Cie.

Les *Agents d'Assurances* sont prêts à assurer les bâtisses RECOUVERTES DE CETTE PEINTURE comme des risques de PREMIERE CLASSE.

Couleur noire, $1.00 par gallon.
Couleurs rouge et brune, $1.10 le gall.
Couleur de vin, $1.25.

UN GALLON de cette peinture couvrira sur le bardeau scié 150 à 200 pieds; sur tôle et ferblanc, 500 pieds.

Couleurs *JAUNE CRÊME, GRIS FRANÇAIS, ARDOISE, BLANCHE* et autres couleurs, à $2 par gallon impérial.

Un gallon de cette peinture couvrira 400 pieds sur le bois plané.

PEINTURE GARANTIE pour ce qu'elle est représentée, et si l'acheteur n'est pas satisfait, les argents et dépenses seront remboursés. S'adresser

RUE ST-PAUL, Nos. [illegible] et 8 PLACE JACQUES CARTIER, Montréal.
A. A. WILSON & CIE, Manufacturiers.

HENRI LARIN
PHOTO-ARTISTE

Artiste-Photographe,
18 RUE ST-LAURENT.

D'après des procédés nouveaux et excellents, M. LARIN est en état de satisfaire encore plus que par le passé ses nombreux clients, ce qui n'est pas peu dire quand on connait la haute réputation dont il jouit déjà parmi les meilleurs photographes de Montréal.

Poses d'enfants d'après un procédé nouveau et aussi rapide que l'éclair.

H. LARIN, photographe,
18 rue St-Laurent, Montréal.

Plaques pour portes
ET
GRAVURES de toutes sortes
CHEZ
G. BISHOP & Cie
169 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

FRS. & D. A. LAPOINTE,
Architectes et Mesureurs,

Entreprises d'Eglises, édifices publiques, résidences privées, etc.

29 rue Saint Jacques Est,
[illegible] MONTREAL.

Tapisseries à prix réduits
150,000 ROULEAUX.

Les soussignés désirent porter à la connaissance du public qu'ils ont continuellement en magasin l'assortiment de tapisseries le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de 5cts jusqu'à $5 le rouleau.

Leur assortiment de
DADOS, BORDURES et FRISES
est très varié et parfaitement assorti comme couleurs et dessins, condition indispensable pour le posage de ce nouveau genre de décoration. Ils invitent les acheteurs à venir voir avec la conviction qu'on ne les pressera pas d'acheter, s'ils ne trouvent pas ce qu'il leur plait.

Avant tout, satisfaction pleine et entière aux clients.

Une remise de 10, 15, 20 et 25 pour cent est faite sur tous les papiers peints importés antérieurement au 1er janvier 1884, exception faite des papiers fonds uni, faux bois, marbre et moirés; ainsi que les bordures qui restent aux mêmes prix.

FABRE & GRAVEL,
No 219 rue Notre-Dame.

THEOPHILE LESSARD,
PLOMBIER, FERBLANTIER,
Couvreur, poseur d'Appareils [illegible] et de Chauffage,

419½ RUE CRAIG, 419½
Près de la rue Sanguinet.

Spécialités: Poêles de cuisine "Leader improved" ou "Good News," Poêles à Pétrole, Glacières, etc.

Assortiment complet d'ustensiles de cuisine.
mai.

Lacoste & Cie

Fournisseurs le chemins de fer, propriétaires des forges "Alpha," No 667 rue Notre-Dame. Ateliers: Hochelaga.

En transportant nos ateliers à Hochelaga, nous attirons l'attention du public sur toutes espèces de gros ouvrages que nous sommes en état de faire, et la réparation des machineries auxquelles nous donnons un soin tout particulier.

Nous fabriquons des tarrettes, manches de portes, [illegible], mains de fer, crampons, pentures de toutes descriptions, etc., etc.

Nous nous occupons de la vente et de l'achat de machineries.

Machines de seconde main à vendre: 3 tours pour engin, 1 planeur pour le fer, 2 drilles, 1 presse et couteau, 2 machines à [illegible], un lot de vis à têtes carrées "Coach-screws", etc., etc.

Aux peres de familles
ET JEUNES GENS DES DEUX SEXES,

Voulez-vous doter vos enfants, sans vous gêner? Prenez un certificat de

L'Association Mutuelle du Canada

fondée dans le but de faciliter l'établissement des jeunes ménages, en leur payant à leurs mariages une somme pouvant atteindre le chiffre de $5,000.

$129,000 ont été payés jusqu'au premier mai.

Pour renseignements, s'adresser à
NELSON & DUPUY, agents
146 RUE ST-JACQUES.
15 mai. am

Saucisse de Cambridge
DE CLARK.

Pour me protéger contre les imitations de la Saucisse Cambridge de Clark j'ai adopté l'usage de boîtes de ferblanc portant ma marque de commerce, qui sera placée sur chaque livre de saucisse après cette date, sans laquelle toute autre saucisse ne sera pas considérée comme provenant de mon établissement.

W. CLARK.
Montréal, 14 janvier 1884.

G. REINHARDT & FILS
BRASSEURS
341 RUE DES ALLEMANDS, 341
MONTREAL.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos pratiques et au public en général que lors du concours qui vient d'avoir lieu pour décider de la qualité du "Lager Beer," la bière de notre fabrication a été trouvée d'après des juges compétents des Etats Unis et du Canada, la meilleure sous tous les rapports.

Prévoyant une demande plus considérable de notre bière en futaille nous discontinuerons d'embouteiller à notre brasserie, pour nous occuper spécialement de la bière en futaille.

M. WATSON
No 70 rue des Fortifications,
sera à l'avenir notre agent spécial pour mettre notre bière en bouteille et la faire distribuer à nos pratiques.

Les messieurs dont les noms suivent embouteillent notre bière et peuvent se servir de nos étiquettes.

S. J. HOWARD, 546 rue Lagauchetière.
JAS. VIRTUE, rue Aylmer.
J. B RICHER, rue Lagauchetière.
J. SCANLAN, 117 rue Vitré.
W. BISHOP, 15 rue Visitation.
E. [illegible], 277 rue Wolfe.
JOS. LECOMPTE, Chemin Papineau.

Les ordres seront exécutés immédiatement.

Les familles pourront donner des ordres pour leur envoyer la bière soit en bouteilles ou en futailles.

On pourra communiquer par téléphone au bureau No 341 rue des Allemands ou à notre succursale No 70 rue des Fortifications.

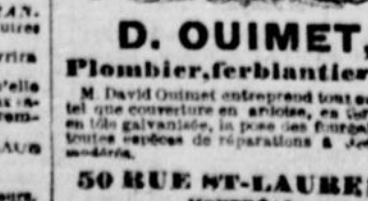

D. OUIMET,
Plombier, ferblantier, etc.

M. David Ouimet entreprend tout ouvrage tel que couverture en ardoise, en ferblanc, en tôle galvanisée, la pose des fournaises et toutes espèces de réparations à des prix modérés.

50 RUE ST-LAURENT.
MONTREAL.

LE VOL DE MONTRE

Chaque jour on signale quelque fourberie commise au moyen d'une montre et ce vol est devenu très commun. Un pauvre habitant de la campagne a été dupé dans une de nos gares de chemin de fer par un vagabond qui lui a fait de fausses promesses. Actuellement aucune somme d'argent ne doit être dépensée pour acheter une montre en nikel, mais il est bien préférable de faire l'acquisition de vêtements.

GARE AUX FILOUS.

Achetez vos vêtements de personnes sûres qui ne vous tromperons point, qui n'ont point honte et qui ne craignent pas de signer leurs noms à la fin de leurs annonces.

VETEMENTS D'ETE pour HOMMES

Nous avons le stock le plus grand, le plus varié, à meilleur marché qui existe au Canada. Nos marchandises ont toutes été fabriquées cette saison sous la surveillance des propriétaires. Les prix sont remarquablement bas.

HABILLEMENT POUR JEUNES ENFANTS!

Venez examiner nos habillements pour jeunes enfants de deux ans et au-dessus de cet âge. Ces habillements sont garnis avec goût et taillés à la dernière mode. Prix des plus réduits.

HABILLEMENTS D'ENFANTS!

Nous sommes encore au premier rang avec un stock incomparable d'habillements d'enfants, tous confectionnés ce printemps avec des étoffes de qualité supérieure. Habillements de toilette, etc., pour les enfants qui vont à l'école. Prix modérés.

HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS!

Les jeunes gens peuvent se procurer à notre établissement des habillements de coupe élégante et valant, sous tous les rapports, autant que ceux confectionnés sur commande, en payant un tiers de moins que le prix exigé dans les autres magasins.

J. G. KENNEDY & Cie
31 & 33 rue St. Laurent.

Tabac "Tuque Bleue"

Tabacs Canadiens fabriqués par la "Compagnie Manufacturière de Joliette," avec la meilleure qualité de notre vrai tabac canadien.

Assortiment: JAUNE, NOIR, COUPÉ.

En vente chez tous les épiciers et marchands de tabac.

A. A. LABRECQUE,
Seul agent,
No 840 rue Ste Catherine,
MONTREAL.
12 mai—bm

JOSEPH FORTIER,
FABRICANT-PAPETIER
256 et 258 rue St Jacques
MONTREAL.

Assortiment complet de fournitures de bureau.
Spécialité: Ouvrages fabriqués [illegible]

A VENDRE
5 millions de pieds
DE
Bois de Sciage sec,

de toutes épaisseurs, largeurs et qualités préparé ou brut. Lattes Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., au clos de

HURTEAU & FRERE,
93 rue Sanguinet.
4 sept. Coin de la rue Dorchester.

Alex. Dupuy & Cie,
MARCHANDS DE
BOIS de SCIAGE,
BLANCHI et EMBOUVETÉ,

BUREAU PRINCIPAL ET CLOS
396 rue Ontario,
Coin de la rue St André.

Aussi, clos au coin des rues Craig et Ignace. 18 juillet.

DEMENAGEMENT
Combustible à bon marché.

Bois coupé de longueur de poêle, juste ce qu'il faut pour faire du feu rapidement.

Gros voyage de "slabs" coupées, à $1.50 le voyage, livré à domicile.

Gros voyage de rognures sèches de bottes, à $2.00 le voyage livré à domicile.

HENDERSON FRERES,
342 rue William.

D. PARIZEAU
MARCHAND DE
BOIS de SCIAGE

BUREAU PRINCIPAL:
COIN DES RUES CRAIG et ST-DENIS
En face du Carré Viger.

CLOS: Coin des rues Craig et St Denis et 430 rue Lagauchetière, près la rue St Laurent,
MONTREAL.
31 mai.

Aux hoteliers, restaurants, maisons de pension, etc.

MOULINS A COUPER LA VIANDE.
COUPE PAIN breveté (magic slicer).
BALAIS A TAPIS.
COUTEAUX DE CUISINE.
[illegible] FRANÇAIS
PLATEAUX et CUILLERS ARGENTÉS.
1 dou. Couteaux et Fourchettes vendus à $2.50 valant $5.00, chez

L. J. A. SURVEYER,
188 RUE NOTRE-DAME,
En face du Palais de Justice.

MAISON FONDEE EN 1839
Wm DARLING & CIE
28 et 30 RUE ST-SULPICE
Et 379 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A. & T. J. DARLING & Cie, Toronto,
IMPORTATEURS DE
FERRONNERIE.
3 sept.

Spécialité de Vins, Eaux de Vie
LIQUEURS, CIGARES.
IMPORTATION DIRECTE.
MAISON MATHIEU FRERES
Nouveau local:
87 RUE ST-JACQUES,
Près de la Place d'Armes, MONTREAL.

Nous annonçons à nos clients et au public que l'importance toujours croissante de notre commerce des Vins et Eaux de Vie, a déterminé le choix du local ci-dessus. Nous avons en même temps obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe, et nos pratiques seront heureuses de profiter des avantages qui en résultent. **Marchandises saines et pures, prix modérés et strictement uniformes.**

Acheteurs ou simples visiteurs sont reçus avec une égale courtoisie.

MATHIEU FRERES.

La BEAUTÉ ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la

PARFUMERIE ORIZA
de **L. LEGRAND,** Fournisseur de la Cour de Russie.

ORIZA-LACTÉ
LOTION ÉMULSIVE
Blanchit et rafraîchit la Peau.
Fait disparaître les taches de rousseur.

ORIZA-VELOUTÉ
SAVON suivant la formule du Dr O. REVEIL.
Le plus doux à la Peau.

ESS.-ORIZA
Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles.
Adoptés par la Mode.

ORIZA-VELOUTÉ
POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau.
Produisant le velouté de la Pêche.

ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux.
SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS
Dépôt principal: 207, rue Saint-Honoré, Paris.

Chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs et Pharmaciens-Droguistes.

TRÉSOR DE LA GORGE
Diplôme d'Honneur
PASTILLES de A. GICQUEL
Au CHLORATE de POTASSE

Le remède héroïque par excellence pour combattre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Amygdalite, Esquinancie, Aphthes, Croup, Angine, Gangrène de la Bouche, Salivation mercurielle, Scorbut, est sans contredit le

CHLORATE de POTASSE
(SEL DE BERTHOLLET)

Les célébrités médicales de tous les pays, telles que MM. les Drs *Trousseau, Pidoux, Blache, Barthez, Bergeron, Demarquay, Fournier, Sée, Fauvel,* etc., ont préconisé ce produit.

Les PASTILLES GICQUEL sont le médicament sur lequel on est le plus en droit de compter pour la guérison des Affections des Muqueuses de la BOUCHE et de la GORGE.

[illegible]

LAVIOLETTE & NELSON.

Guérison Certaine
En 2 heures,
des COLIQUES et NAUSÉES.
SANS AUCUN PURGATIF avant ou après.
DU
VER Solitaire
par les CAPSULES DE **L. KIRN**
[illegible]
Paris, Ph. Legendre
145, RUE DE RENNES, 145
Dépositaires à Montréal:
LAVIOLETTE & NELSON.

VER SOLITAIRE

EXPOSITION de PARIS 1878 HORS CONCOURS
Guérison de l'**ASTHME**
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à Montréal: LAVIOLETTE & NELSON.

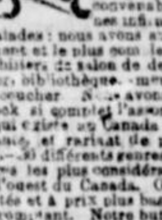

L'ANNONCE la plus importante qui ait été faite pour le bénéfice du public est celle qui déclare que nous pouvons répondre aux demandes qui nous sont faites par des personnes de tout âge et de toute condition. Nous avons le plus grand assortiment de canapés de Turquie, chaises de repos convenables pour les personnes infirmes ou âgées et pour les malades: nous avons aussi le plus bel assortiment et le plus complet qui existe en fait de mobilier de salon de dernier goût, de salle à dîner, bibliothèque, ameublements de chambre à coucher. Nous avons en outre ajouté à ce stock si complet l'assortiment le plus complet qui existe au Canada en fait de voitures d'enfants et variant de prix depuis $5.50 à $45.00.—30 différents genres sortant des manufactures les plus considérables des Etats-Unis et de l'ouest du Canada. Ordres promptement exécutés et à prix plus bas que ceux du gros et au comptant. Notre but est d'avoir le stock le plus complet dans tous les genres afin de faire de petits profits, ce qui nous a permis de livrer plus de 1000 voitures d'enfants depuis les trois derniers mois. Nouvelles voitures d'enfants à $45 avec garniture argentée, articles supérieurs et d'un système sans égal. Les mêmes articles moins finis se vendent depuis $18, $20, $25, $30, $35 chez

OWEN McGARVEY & FILS,
Magasin de fournitures en gros et en détail
7, 9 et 11 rue NOTRE-DAME OUEST,
Coin de la rue McGill, MONTREAL.

Remède de Wight
Pour la GUERISON des
CORS ET DES VERRUES

Ce remède guérit radicalement les *Cors* et les *Verrues* sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contenant aucun acide ou alcali et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence, qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du *Remède de Wight*. On peut voir, si on le désire chez le propriétaire des *Cors* qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight pour la guérison des Cors et des verrues.*

Prix, 25cts la bouteille.
FAITES-EN L'ESSAI

M. WIGHT
PHARMACIEN
535 RUE SAINT JOSEPH

coin de la rue Richemond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port, sur réception du prix.

VOYEZ LE PLUS BEAU LOT
—DE—
COFFRES DE SURETÉ

qui ait jamais été acheté à Montréal.

VOYEZ LE PLUS JOLI PETIT
Coffre-fort "BURGLAR PROOF"
qui ait jamais été offert en vente.

Nous ne chargeons rien pour le montrer
Nous voulons avoir votre appréciation.

GOLDIE & McCULLOCH.
ALFRED BENN,
Agent-Général,
31 rue St-Jacques-Ouest.
J. ALEX. ROBERT,
Agent pour la ville.

JAMES L. WISEMAN
Graveur sur bois et dessinateur

81 rue St-Jacques, et 49 rue St-Jean.
Les prix sont 10 cts moins élevés que dans n'importe quel atelier du même genre au Canada.
8 avril bj

Le FER BRAVAIS est un des ferrugineux les plus énergiques, puisque quelques gouttes par jour suffisent pour ramener la santé en très peu de temps.

Le FER BRAVAIS ne produit ni *crampes,* ni *fatigue de l'estomac,* ni *diarrhées,* ni *constipation.*

Le FER BRAVAIS n'a aucune saveur, ni odeur et n'en communique aucune au vin, à l'eau ni à tout autre liquide dans lequel il peut être pris.

Le FER BRAVAIS est le moins cher des ferrugineux puisqu'un flacon entier dure un mois à six semaines; le traitement revient donc à 15 centimes par jour.

Le FER BRAVAIS ne noircit jamais les dents.

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Dépôt à Montréal chez MM. Laviolette & Nelson.

Poudre des
BLANC DES GRÂCES

Cette POUDRE donne à la figure ce beau blanc vaporeux qui a fait la réputation des *Beautés antiques.*

L. PANAFIEU & Cie
Paris, Rue Rochechouart, 70.
Dépositaires à Montréal:
LAVIOLETTE & NELSON.

AVIS SPECIAL AUX CANADIENS

MARTIN'S HOTEL
ET
RESTAURANT,
17-UNIVERSITY PLACE-17
NEW-YORK.

MAISON FRANCAISE DE 1er ORDRE
PLAN EUROPEEN.

CHAMBRES DE 75c à $2.00 PAR JOUR.
DÉJEUNER À LA CARTE.
DINER $1.00, VIN COMPRIS.
Journaux Canadiens et autres.

J. B. MARTIN, Prop.
Mars 1884.

Chambly Bassin
REOUVERTURE DE

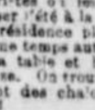

L'Hotel Bellevue
Par J. A. MAURICE & CIE.

Ce grand hôtel vient d'être entièrement réparé à neuf et garni d'un riche mobilier. Les touristes ou les familles de la ville désirant passer l'été à la campagne ne peuvent trouver de résidence plus charmante et offrant en même temps autant de confort.

La table et les liqueurs sont de première classe. On trouvera aussi dans cet établissement des chaloupes, tables de billard et de pool.

Prix raisonnables.

J. A. MAURICE & CIE.

RESTAURANT DE VICTOR
147 rue St Jacques,
MAINTENANT OUVERT
POUR
Lunchs, Diners, etc., etc.

Le restaurant le plus élégant de la ville.

St Lawrence Hall,
MONTREAL,
HENRY HOGAN, *Propriétaire.*

Bien connu depuis 30 ans du public voyageur et patronné par les visiteurs les plus distingués. Situé au centre de la ville, près des bureaux publics et occupant une suite d'édifices splendides. 250 chambres, ascenseurs etc. Eclairage électrique. Prix modéré.

Gérant: M. Sam. [illegible]

MOUNTAIN HILL HOUSE
94, 98 et 100
COTE LAMONTAGNE
QUEBEC.
E. DION, Propriétaire.

Cet hôtel est situé à proximité des édifices parlementaires, des débarcadères des bateaux à vapeur et des gares des chemins de fer Intercolonial et Q. M. O. et O.

Les réparations que M. Dion a fait subir à son établissement en font un hôtel de première classe, à des prix raisonnables.

N. B.—L'Hôtel est en communication avec toutes les parties de la ville au moyen du téléphone.

HOTEL DU CANADA
RUE ST-GABRIEL, Montréal.

Mme DUPERROUZEL bien connue du public de Montréal comme ci-devant propriétaire du Grand Vatel désire informer ses amis et les voyageurs en général, qu'elle vient de prendre la direction de l'Hôtel du Canada.

Le souci de l'hygiène et de la plus stricte propreté préside à la restauration de l'hôtel.

Inutile de dire qu'on y trouvera toujours tout le confort désirable.

Cuisine Française très soignée.

Vins directement importés des meilleurs crus.

En un mot, attention constante à satisfaire les moindres désirs des voyageurs.

Un restaurant à la Carte où l'on pourra commander un repas à toute heure, a été annexé à l'hôtel, ainsi que des Salons Privés pour parties d'amis.

Mme Duperrouzel espère y revoir ses anciens amis du Grand Vatel.

Full Lunch de Midi à 2 heures. Ticket 35c; la douz. $3.50. Salon pour Café Français.

4 avril bm

CHEMIN DE FER
Vermont Central
Ligne des Montagnes Vertes."

Deux trains express chaque jour pour New-York, pourvu de wagons-lits dit Pulmann, et wagons-salon et de wagons-dortoirs.

Trois trains express, chaque jour, pour Boston avec élégants wagons-salon de Pulmann et wagons lits.

TRAINS LAISSANT MONTREAL

8.30 A.M. TRAIN VITE arrive à St-Albans, 10.50 a.m., Burlington, 12.10 p.m., Montpelier, 12.[illegible] p.m., White River Jct, 2.40 p.m., et Boston via Concord, Manchester et Lowell à 7.05 p.m. New [illegible] à 2.30 a.m. et New-York via Springfield à 11.10 p.m.

5.30 P.M. EXPRESS DE NUIT arrive à St-Albans, 7.53 p.m., Burlington, 9.10 p.m., Rutland, 11.20 p.m., Troy, 2.05 a.m., Albany, 2.25 a.m. et New-York, 7.30 a.m. Aussi pour Waterloo, Magog, Montpellier, White River Junction, Bellow's [illegible], Northampton, Holyoke, Springfield, New-York via New-Haven. Boston via Fitchburg arrivant à 9.37 a.m., et Worcester via B. B. & G. R.R. arrivant à 9.30 a.m.

8.30 P.M. EXPRESS DE NUIT arrive à St-Albans, 10.40 p.m., Burlington, 12.10 a.m., Montpelier, 1.30 a.m., White River Jct., 2.55 a.m., Concord, 5.32 a.m., Manchester, 6.18 a.m., Nashua, 6.55 a.m., Lowell, 7.38, a.m., et Boston, 8.30 a.m. Ce train fait connection à White River Jct, pour tous les points dans New England.

ALLANT AU NORD.

EXPRESS DE NUIT via Troy, quitte New York à 6.30 p.m. et arrive à Montréal à 8.25 a.m.

Trains de New York et Boston quitte New-York à 8.00 a.m., Troy à 1.30 p.m., Boston via Fitchburg à 8.00 a.m., via Lowell à 9.00 a.m., arrivant à Montréal à 8.20 p.m.

Train vite quitte Boston via Lowell à 1.00 p.m., arrivant à Montréal à 11.05 p.m., avec wagon-salon à buffet à Montréal et chars dortoirs à Chicago. *Sans changement.*

L'express de nuit quitte Boston à 7.00 p.m. via Lowell à 6.10 p.m. via Fitchburg et New York à 4.30 p.m. via Springfield, arrivant à Montréal à 8.25 a.m.

Pour billets de passage et le taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue St Jacques.

A. C. STONEGRAVE,
Agent pour la vente des billets au Canada.
Bureau à Boston: 260 rue Washington.
Bureau à New York: 271 Broadway.
W. CUMMINGS, Agent général des Passagers. J. W. HOBART, Surint. en chef.
28 janv. 1884.

Chemin de fer Canadien du Pacifique
DIVISION EST.
L'ancienne, sûre et courte ligne
ENTRE
MONTREAL ET OTTAWA
ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.
A dater du MERCREDI, 23 AVRIL

Heures d'arrivées et départs	Express local	Express à grande vitesse	Express local
Départ de Montréal	7 00 a.m	8.45 a.m.	5.40 pm
Arrivée à Ottawa	11.30 a.m	12.15 p.m.	10.00 pm
Départ d'Ottawa	8.15 a m	4.45 p.m.	5.50 pm
Arrivée à Montréal	12 50 p m	8.15 p.m	10.58 pm

Les célèbres wagons *Calumet, Lachine* et *Carillon,* trois des plus grands et des plus luxurieux chars-palais en Amérique, sont attachés aux trains express entre Montréal et Ottawa.

Ces trains correspondent à Ottawa avec les trains allant à et venant de Brockville, Perth, Sudbury, North Bay, Pembroke et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.

Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours local, les billets, les sièges dans les chars-salons, etc., s'adresser au nouveau bureau de la Compagnie, à Montréal, pour la vente des billets,

266, RUE ST-JACQUES,
(Coin de la rue McGill)
au bureau pour la vente des billets à l'hôtel Windsor, aux stations des Casernes.

GEO. W. HIBBARD, Asst. Agt. Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, Gérant-Général. ARCHER BAKER, Surint-Général.

POUDRE A PATE

Préparée avec les meilleurs ingrédients qu'on puisse se procurer. Elle ne contient ni alun, ni chaux, ni aucune autre substance nuisible à la santé. Sa force est toujours la même.

Procurez-vous la vrai COOK'S FRIEND. Tout changement apporté à ce nom indique que l'article ainsi désigné n'est point le véritable.

Vendu partout au détail.
5 oct.

C'est maintenant le temps
DE
PEINDRE et PEINTURER,
De TAPISSER,
De BADIGEONNER
Et de BLANCHIR

On peut s'adresser pour cela à

Wm E. POTTER,
IMPORTATEUR,
611 RUE NOTRE-DAME EST,
(Autrefois Ste Marie)
Près de la gare du Pacifique, MONTREAL.

Cadeaux de Noces
Articles en plaqué—Dessins nouveaux

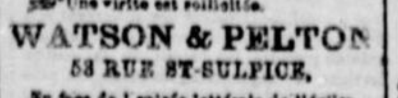

COUTELLERIE, CUILLERS et FOURCHETTES en plaqué, qualité garantie.
Articles en cuivre poli.
Articles de Paris, haute nouveauté.
Une visite est sollicitée.

WATSON & PELTON
53 RUE ST-SULPICE,
En face de l'entrée latérale de l'église Notre-Dame.
27 sept.

Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 2 Juin, jusqu'à avis contraire,

Les vapeurs "Laprairie" et "Montarville"

partiront aux heures suivantes autant que possible (les dimanches et fêtes exceptés):

De LAPRAIRIE	De MONTREAL
5.00 A. M.	6.30 A. M.
7.00 A. M.	12.00 A. M.
8.15 A. M.	4.00 P. M.
1.30 P. M.	5.00 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

Les dimanches et Fêtes:

De LAPRAIRIE	De MONTREAL
8.15 A. M.	2.00 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.

Pour plus d'informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, 264 coin des rues McGill et St Jacques, et à bord du bateau.

J. BROSSEAU, Directeur Gérant.
1mo

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

Arrangement du printemps 1884.

Les steamers de cette compagnie voyageront entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit: Commençant vers le 1er mai.

Le steamer *QUEBEC,* capt. Robt. Nelson, les lundis, mercredis et vendredis, et

Le steamer *MONTREAL,* capt. L. H. Roy, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures p. m. de Montréal.

Les billets de passage du chemin de fer du Nord sont valables sur ces bateaux.

MONTREAL et TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi, et par le train de 5 hrs p. m. pour Côteau Landing, Kingston, Toronto et Hamilton, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chûtes Niagara, Buffalo, etc.

LES MILLE ILES

Les vapeurs passeront du côté Américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours, excepté les lundis.

Le steamer BOHEMIAN cap. John Rankin, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les mardis et vendredis, à midi. Commençant mardi 6 Mai.

Le vapeur *Trois-Rivières,* capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les mardis et vendredis à 1 heures p. m.

Le vapeur *Chambly,* capt. Geo. Nelson, partira pour Chambly les mardis et vendredis à 1 heure p. m.

Le vapeur *Terrebonne,* capt. Laforce, partira tous les jours (dimanche excepté), à 3 heures p. m. et les samedis, à 2 hrs p. m. pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Varennes; et pour Bout-de-l'Ile les lundis, jeudis et samedis, et pour Contrecœur les lundis, mercredis, jeudis et samedis; de plus il fera une excursion tous le dimanches à Contrecœur, partant à 7 a.m. et revenant le même soir.

Excursion à bon marché

Le steamer BERTHIER, capt. Jodoin, partira tous les jours à 10.30 hrs a.m., et 2.30 hrs p.m. pour l'Ile de Grosbois, et partira de l'Ile à 12.30 et 6 p.m. Les dimanches il fera une excursion seulement partant à 2.30 p.m.

BUREAUX DES BILLETS, où l'on peut retenir des cabines: De R. H. Dickson, 136 rue Saint-Jacques, en face le St Lawrence Hall; J. J. McConnell, Windsor Hotel; Robt McEwen, Canal Basin, au bureau des billets, bassin du canal et au bureau de la Compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, Surint. du trafic. J. B. LABELLE, Gérant.
Bureau principal: 228 rue Saint-Paul.
Montréal, mai 1884. 1 m o

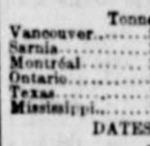

LIGNE DOMINION
DE
STEAMSHIPS

Se reliant au chemin de fer du Grand Tronc du Canada.

	Tonneaux		Tonneaux
Vancouver	5,700	Brooklyn	[illegible]
Sarnia	3,850	Oregon	[illegible]
Montréal	3,284	Toronto	3,284
Ontario	3,176	Dominion	3,176
Texas	2,700	Québec	2,700
Mississippi	2,680		

DATES DES DÉPARTS
DE QUÉBEC

*OREGON	14 Juin
MONTREAL	21 Juin
*SARNIA	28 Juin
BROOKLYN	5 Juillet
*VANCOUVER	12 Juillet
TORONTO	19 Juillet

*Ces Steamers ne transportent ni bêtes à cornes ni moutons.

Prix du passage de Portland ou Québec.—Cabine, $50.00, $60.00, $65.00 et $80.00. Billets de retour, $90.00, $108.00, $117.00 et $144.00, suivant le steamer et la cabine. Cabines extérieures. Seconde $40. Entrepont au plus bas prix. Billets d'entrepont pris d'avance au plus bas prix. Des billets pour tout le voyage peuvent être obtenus aux bureaux des billets du chemin de fer du Grand-Tronc au Canada.

Pour le fret ou le passage s'adresser, à Londres, à Gracie et Hunter, 11 rue Leadenhall, Liverpool, à Flinn, Main et Montgomery, 24 rue St Jacques à Québec, à W. M. Macpherson; à tous les bureaux du chemin du Grand-Tronc ou à

W. D. O'BRIEN,
143 rue St-Jacques.
DAVID TORRANCE & CO.
Agents Généraux, Montréal.

Traverse de Montréal à l'Ile Ste Hélène.

Le bateau à vapeur FILGATE traverse tous les jours de Montréal (partant du quai au pied de la Place Jacques-Cartier) à l'Ile Ste Hélène. Départ de Montréal toutes les demi-heures et de l'Ile toutes les heures. Premier voyage de Montréal à 9.30 hrs a.m., et dernier voyage de l'Ile à 7 hrs p.m.

DeZouche & Atwater
Ayant déménagé dans leur
NOUVELLES SALLES DE PIANOS
49 BEAVER HALL

Attirent l'attention sur les instruments suivants qui font partie de leur stock et pour la vente desquels ils sont les seuls agents:

PIANOS
DECKER BROTHERS
(1ère médaille au Centenaire.)
EMERSON,
KRANICH & BACH,
James & Holmstrom,
STEVENSON & CIE.

ORGUES
DE
Mason & Hamlin
(célèbres dans tout l'univers)
Le CARPENTER,
L'ITHACA.

DeZouche & Atwater,
49 COTE DU BEAVER HALL, 49.
17 juillet. 119

JOSEPH ROBERT,
(Ci-devant Paquette et Robert)
Marchand de Bois de Sciage,
329 RUE Ste-MARIE,
Coin St Ignace, MONTREAL.

A constamment en mains une grande quantité de Pin, Pruche, Epinette, Lattes, Bardeaux, Bois Franc, et aussi Bois de Charpente de toutes dimensions à des prix réduits.
4 oct.